649 1 4 22 23 34 35 37
3 5 28 32 34 36 33
SÉLECT
4

La Presse
Dimanche

GAREAU mazda
10175, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL
381-3987

• MONTRÉAL, DIMANCHE 9 JANVIER 1994 110e ANNÉE Nº 78 54 PAGES, 4 CAHIERS

Abitibi-Témiscamingue: 55 cents Îles de La Madeleine: 1.00
Extérieur de la ville de Québec (Région est): 65 cents
À domicile par porteurs: 60 cents Routes motorisées: 70 cents
50¢ Taxes en sus

Bonjour!

La personnalité de la semaine



Germain Harvey
page B12

Météo

Venteux et froid
max -21 / min -25
page S20

Actualités

1994 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

La famille type existe-t-elle?
page A7

Girerd



Index

Annonces classees	
· immobilier	C5 et C6
· marchandises	C6
· emplois	C6, C8
· automobiles	C8 et C9
· propositions d'affaires	C9
Additions croisées	C6
Arts et spectacles	
· informations	B6 à B9
· ciné-horaires	B9
· télé-horaires	B8
Bandes dessinées	C7
Bridge	C9
Deces	C10
Êtes-vous observateur?	C5
Feuilleton	C7
Horoscope	C6
Le monde	A9
Les jeux	C12
Loteries	A4
Mot mystère	C8

Les Zapatistes visent Mexico et Acapulco

d'après AFP et Reuter

MEXICO

L'attentat à la voiture piégée perpétré hier matin à Mexico a été revendiqué comme un «premier acte de représailles contre (le président) Carlos Salinas de Gortari», dans un appel téléphonique à l'*Agence France-Presse* par un homme se présentant comme un porte-parole de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

L'homme qui n'a pas révélé son identité et n'a donné aucune indication pour prouver son appartenance à l'EZLN, a reproché au président mexicain d'avoir couvert «son cousin, assassin des Indiens, Patrocinio Gonzalez», ministre de l'Intérieur.

Une voiture piégée avait explosé hier matin dans un parking souterrain d'un centre commercial, place de l'Université à Mexico, entraînant d'importants dégâts matériels mais sans faire de victime. L'explosion de la voiture piégée dans un parking souterrain abandonné de Mexico a soufflé les vitres de plusieurs immeubles. La police avait soupçonné l'EZLN d'être à l'origine de l'attentat.

L'armée zapatiste de libération nationale, qui a attaqué six villes de l'état méridional du Chiapas le jour de l'An, a menacé vendredi d'étendre la lutte jusqu'à la capitale fédérale. Il a revendiqué l'attentat contre des pylônes électriques dans deux villes situées à 160 et 320 km au sud de la capitale et la Bourse de Mexico a été évacuée vendredi après une alerte à la bombe.

D'autre part, un attentat à la bombe a provoqué des dégâts matériels hier dans l'hôtel de ville de la station balnéaire mexicaine d'Acapulco, sans faire de victimes, a rapporté l'agence officielle *Notimex*. La bombe, de faible intensité, a explosé dans une des entrées de la mairie, endommageant le bâtiment ainsi que trois

VOIR ZAPATISTES EN A 2

Une explosion souffle une maison de Montréal-Nord

Un pompier meurt, deux autres sont brûlés

MARIE-FRANCE LÉGER

Un pompier est mort et deux autres pompiers ont été sérieusement brûlés à la suite d'une explosion survenue hier soir vers 21 h 30, en combattant un incendie dans un bungalow de Montréal-Nord, situé au 10967, rue de Rome.

Le capitaine Laurent Dupont, proche de la cinquantaine, aurait eu une crise cardiaque dans l'ambulance qui le conduisait vers l'hôpital. Ses collègues, le lieutenant André Cayouette et le pompier Mathieu Raby étaient hors de danger, assurait-on hier soir.

L'information a été communiquée seulement vers 23 h 30, afin de ménager les familles des victimes pendant quelques heures. Les trois pompiers, de la caserne de Montréal-Nord, sont entrés dans le bungalow quelques minutes après avoir circonscrit le brasier, avec d'autres collègues.

Ils se trouvaient à l'intérieur au moment où une énorme explosion de fumée a soufflé la maison. «Il s'agirait d'un retour de flammes ou un *backdraft*. Ça n'a rien à voir avec les bonbonnes de gaz», soulignait le chef de division Normand Lauzon.

La toiture s'est effondrée et l'incendie a repris de plus belle. Les trois hommes ont été dirigés vers l'hôpital Saint-Michel et vers

VOIR EXPLOSION EN A 2

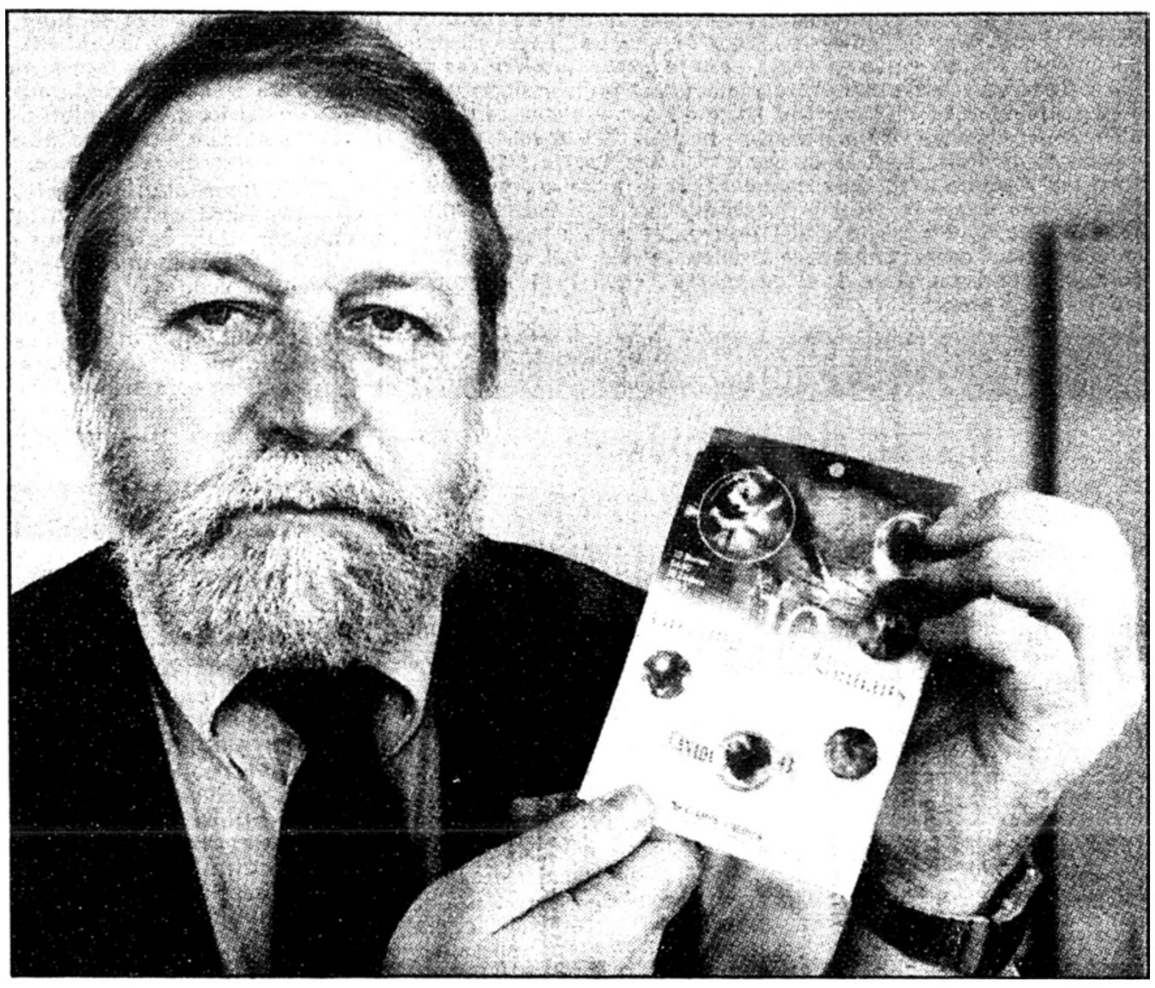
3 | 2

■ Même les Rangers écopent



■ **La Nouvelle-Zélande n'avait pas le choix. Elle devait entreprendre une sévère cure d'amaigrissement. Claude Picher apporte des précisions.** *Page A 6*

Timbrer à votre guise!



Georges de Pasillé présente le nouveau carnet de timbres «personnalisés» dont il a imaginé le concept. PHOTOS MICHEL GRAVEL *La Presse*



Il s'agit d'apposer sur les «timbres» un des disques de couleur qui conviennent à la correspondance que l'on veut adresser.

Une première mondiale conçue par un Montréalais

DENIS MASSE
collaboration spéciale

Des timbres à l'effigie de Foglia? Possible. Et même très probable. À compter du 28 janvier sur votre courrier. Et encore, si vous préférez, vous pourrez affranchir votre courrier avec la tête de Patrick Roy ou de Denis Boucher ou de tout autre de vos athlètes préférés. Plus de reine, plus de parlement!

Comment expliquer cette petite fantaisie? Tout simple. La Société canadienne annonce pour le 28 janvier de nouveaux timbres dits *personnalisés*, que vous pourrez créer à votre guise, puisque l'espace vierge au centre du «timbre» vous appartient.

Bien sûr, la poste ne met pas ces timbres au concept révolutionnaire sur le marché exprès pour vos créations fantaisistes. De fait, l'Administration postale propose une série de disques autocollants en couleur qui doivent se prêter à différentes circonstances heureuses de la vie: faire-part de mariage, naissance, courrier amoureux de la Saint-Valentin, invitation à une surboum, voeux

VOIR PREMIERE EN A 2

Jean Chrétien au pays des «petites phrases»

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

PARIS

La vie publique française est la terre d'élection de ce qu'on appelle les «petites phrases»: une expression de deux ou cinq mots prononcée tel jour par telle personnalité politique, et qui connaît soudain dans les médias une popularité qui peut durer de longues années.

Ces petites phrases, le plus souvent préparées à l'avance, mais parfois involontaires, ont toujours en commun de déroger aux règles de la correction, non pas linguistique, mais sociale. Ce sont de petites incorrections, des impolitesses très légères. Et qui, dans d'autres langues que le français, passeraient souvent inaperçues. Mais le français — officiel, c'est-à-dire de la bonne bourgeoisie parisienne — est une langue effroyablement rigide et précise, où le moindre écart retentit comme une sirène d'alarme déclenchée dans une église pendant l'élévation.

De Gaulle, qui écrivait (superbement) comme un chroniqueur de Louis XIV ou Louis XIV lui-même, et parlait de lui à la troisième personne, s'amusait ainsi à lâcher dans ses discours les plus officiels des familiarités qui réjouissaient le monde politique pour des semaines, et parfois des années.

Après avoir claqué la porte de la CEE au nez de la Grande-Bretagne en 1963, il avait lancé son «Ne pleurez pas, milord» à 1500 journalistes rassemblés sous les lambris dorés de l'Élysée. Les mêmes journalistes en avaient un jour pris pour leur grade lorsque

PARIS *France*

De Gaulle avait parlé de «tout ce qui grouille, et grenouille et scribouille».

Plus tard, le plus proche lieutenant de Giscard d'Estaing, (le prince) Poniatowski avait lancé, à propos des scandales de la fin du régime de Pompidou, des «copains et des coquins» (du régime). Ailleurs — à commencer par le Québec — l'expression paraîtrait assez anodine. À Paris, où l'on a éminemment le sens des strictes convenances, les deux mots mis côte à côte étaient apparus comme le comble de l'audace et sont restés célèbres. Je serais prêt à parier qu'on les retrouvera un jour dans tous les articles qui seront consacrés à la disparition du susdit Michel Poniatowski. De même que Giscard avait signifié aux yeux de tous qu'il passait à l'opposition à De Gaulle en 1969 en prononçant ces terribles mots: «Oui, mais...» (La France est un pays où, en public, personne ne dit jamais: Vous mentez, mais: Vous venez de proférer une contre-vérité. Ce qui change tout).

Les Français — ou du moins leurs commentateurs — surveillent donc de près et à la loupe la façon dont parlent les personnages publics. Et traquent les erreurs et — disons — les «fautes de goût». Ainsi un tutoiement manié à contresens dans des circonstances officielles est-il aussitôt noté (et plutôt mal noté). Le dictateur centrafricain Bokassa est encore célèbre, non seulement pour ses diamants offerts à Giscard, mais aussi parce qu'il ne pouvait s'empêcher d'appeler De Gaulle «Papa!». Mais il s'agissait d'un cas extrême et considéré comme fantaisiste.

Plus grave: le roi Hassan II du Maroc. D'abord c'est loin d'être un souverain d'opérette et, même s'il est loin de détenir la palme de la tyrannie sanguinaire, ce n'est pas vraiment un brave gars débonnaire. Ensuite, il fréquente (et invite volontiers à la Mamounia) le tiers du Tout-Paris politico-médiatique et connaît donc bien les codes. Le toast qu'il porta à Giscard lors d'une visite officielle reste célèbre, puisqu'il qualifiait le président de véritable «copain». C'était bref et passager, mais d'un effroyable mauvais goût. Et tout Paris se demanda si Hassan II n'était pas un peu vulgaire — ce qui est plus grave que d'avoir les mains (un peu) tachées de sang.

VOIR CHRETIEN EN A 2

Possibilité de gagner une croisière au Bahamas sur chaque vol en direction de la Floride
La ligne Floride
SUPER VENTES pour toute la saison! HIVER 94 Seulement 20 sièges par départ réservés à ces prix là.
DORVAL ➡ FORT LAUDERDALE *199$
DORVAL ➡ ORLANDO ▶ $229+10*
QUÉBEC ➡ FORT LAUDERDALE ▶ $229+10*
TAXES ET SERVICE 80$ INCLUS
*+ $10 NOUVELLE TAXE U.S.A.
Conditions d'application
• Valide pour les départs qui correspondent aux dates entre le 06 jan. 94 et le 14 jan. 94 (Non applicable pour les départs entre le 24 fév. et le 09 mars ou des retours situés entre le 23 mars et le 15 mars 94)
• Tarif applicable seulement pour des séjours fixes de 1 ou 2 semaines (Ex: vendredi à vendredi)
• Pour les autres combinaisons de retours (Ex: 3 semaines, départ vendredi, retour lundi, etc.) l'offre unique en vigueur à $219 est applicable (sauf pour les départs entre le 24 fév. et le 20 mars ou des retours situés entre le 23 mars et le 15 mars 94). Prix requiert brochure applicable
• Prévoir arriver à l'aéroport 2 heures en tout temps. Adulte 12$ - Enfants 2 à 16 6$
• Taxes simple: voir tableau de prix
• Départ de Dorval par une ville et retour par une autre 55$
• Carte de membre: voir prix et conditions en page 4 de la brochure 30$
• IMPORTANT: Nous avons droit à un bagage à main dont les dimensions ne dépassent pas 9 x 22 pouces par passager à bord de l'avion. Pour les autres bagages vous devez acquitter un supplément de 55$ ou 45 U.S. par bagage dont le poids total avec celui du bagage à main n'excède pas 44 livres ou 20 kilos. Nos prix incluent
• Les taxes T.P.S. 15$, T.V.A. et services de 50$ pour les prix aller
• Les taxes américaines et services de 30$ pour les prix retour
Fort Lauderdale
HÔTELS SUR LA PLAGE
AVION + HÔTEL | 1 SEM. | 2 SEM.
Ocean Manor | *459$ | *659$
Ramada Beach | *499$ | *799$
VALIDE DU 08 JAN. AU 23 JAN.
Informez-vous sur les abonnements AIRPASS 6 et AIRPASS 20
Express USA La ligne Floride
Permis du Québec
* Prix les plus bas du programme - sujets à certaines restrictions. ➡ Pour obtenir ces prix vous devez réserver et payer avant le 14 janvier. 1994. POUR VOYAGER AVEC EXPRESS USA IL FAUT ÊTRE MEMBRE INSCRIT. Consultez votre agent de voyages

Demain dans *La Presse*



Automobile

Encore du nouveau...

■ A la veille de l'ouverture du 26e Salon international de l'auto de Montréal (du 13 au 23 janvier au Stade olympique), notre chroniqueur Denis Duquet passe en revue, dans le cahier Automobiles de demain, les nouveautés parues récemment chez les manufacturiers. Il constate que General Motors et Ford mènent le bal en ce début d'année au chapitre des nouveautés, puisque GM dévoile quatre nouveaux modèles, dont la Chevrolet Lumina (notre photo), et Ford qui réplique avec deux modèles. «Et il ne faut pas oublier Chrysler qui risque de voler le spectacle avec sa nouvelle Neon», écrit Duquet. Sous la rubrique AUTO-rétro, Jacques Gagnon raconte l'histoire d'un collectionneur de Drummondville, qui a consacré trois ans à la restauration de sa décapotable Ford 1941. À lire demain dans *La Presse*.

Insolite

Il fait de la prison pour son frère jumeau

Agence France-Presse

■ Un homme de 43 ans a fait de la prison et a servi six mois dans l'armée pour le compte de son frère jumeau, a rapporté hier le journal *Los Angeles Times*.

Profitant de sa ressemblance avec son frère jumeau Ronald, Donald Anderson a décidé de lui «rendre service». Ainsi, en 1970, il a pris sa place au 55e Bataillon de missiles en Corée du Sud durant six mois, terminant avec le grade de chef d'équipage dans une unité héliportée.

Donald a également été détenu durant deux mois dans une prison de Philadelphie, en Pennsylvanie, sous l'identité de son frère, et a été incarcéré dans le comté de Ventura, en Californie, parce que Ronald s'était servi de son nom pour commettre des malversations.

En juillet dernier, la substitution a été découverte, une plainte pour violence et tentative d'homicide ayant été déposée contre Donald par son épouse alors qu'il était censé être en prison depuis quatre jours.

«J'ai pris la place de mon frère parce qu'il doit affronter beaucoup de problèmes. Il n'a pas été en prison depuis longtemps, alors que je connais déjà le milieu carcéral (...) Il a besoin d'aide et je ferai tout pour lui, parce que je l'aime», a expliqué Donald Anderson.

Le héros de la publicité était un peu trop bien choisi

Associated Press

WASHINGTON

■ L'administration américaine a été obligée de renoncer à diffuser un message publicitaire radiophonique prônant l'usage du préservatif, parce que le chanteur rock qui en était le héros, Anthony Kiedis, du groupe Red Hot Chili Peppers, était un peu trop bien choisi pour le rôle.

L'administration s'est rendue compte un peu trop tard qu'Anthony Kiedis avait été condamné dans le passé pour attentats à la pudeur. Après un concert, il avait collé son pénis sous le nez d'une jeune femme qui travaillait à l'organisation de la soirée et avait eu quelques paroles malheureuses. Il avait plaidé coupable lors du procès, qu'il avait perdu.

Dans le message publicitaire, on entendait le chanteur se déshabiller, puis expliquer qu'il mettait un préservatif, avec les bruits de fond ad-hoc. Morale de l'histoire: «Vous pouvez être nus sans être exposés».

Un garçonnet est condamné à vivre sur un fauteuil roulant

Agence France-Presse

DADE CITY

■ Un garçon de 12 ans, poursuivi pour avoir tiré sur un adolescent, a été placé dans une maison de redressement par un juge de Dade City, en Floride, qui lui a également ordonné de vivre sur un fauteuil roulant, pour mieux comprendre le calvaire enduré par sa victime.

Le garçon, Raymond Thomas, avait blessé Reggie Haines, 16 ans, à la tête. La blessure a obligé l'adolescent à rester durant des mois dans un fauteuil roulant, avant de pouvoir marcher à l'aide d'une canne.

Outre le placement dans une maison de redressement jusqu'à l'âge adulte, des dédommagements et 200 heures de travaux d'intérêt public, le juge a ordonné au garçon de vivre durant deux jours en fauteuil roulant, de se déplacer pendant une semaine à l'aide d'une bequille et de marcher ensuite avec une canne.

«Tu vas évoluer dans un monde que tu as créé pour Reggie. Tu vas aller aux toilettes (...) entrer et sortir du lit, manger et boire dans un fauteuil roulant», a ordonné le magistrat.

La glace cause de nombreuses embardées

RAYMOND GERVAIS

La petite tempête de neige qui s'est abattue hier sur le Québec, et qui a laissé au total de dix à 15 cm de neige au sol dans la région de Montréal, a rendu la circulation automobile fort périlleuse sur les routes de la province et particulièrement sur les autoroutes autour de la métropole.

En fin de journée hier, la Sûreté du Québec dénombrait quelque 73 accidents, dont 12 qui ont fait des blessés.

Au total, on a enregistré pas moins de 180 embardées. C'est donc par dizaines que les automobiles se retrouvaient enlisés dans les bancs de neige le long des autoroutes 10, 15, 20, 30, 40, 132 et 640. Ce n'est pas tant la neige qui a été la cause de ces nombreuses embardées, mais plutôt une mince couche de glace noire à peine visible sur la chaussée.

Sur l'autoroute de l'Estrie, entre Brossard et Marieville, la chaussée était devenue un vrai miroir. On avait même peine à circuler à pied.

Malgré cela, les voitures circulaient à vive allure et rien ne semblait effrayer ces chauffeurs qui conduisaient comme en plein milieu de juillet. Pourtant, la courbe sur l'autoroute 10 entre le pont qui enjambe la rivière Richelieu et Brossard réservait une surprise à plusieurs.

En moins de 30 minutes, les représentants de *La Presse* ont été témoins de trois embardées sur ce tronçon de l'autoroute.

Ce fut d'abord une camionnette à quatre roues motrices, suivie d'une familiale puis ce fut le tour d'une petite voiture qui roulait comme au mois de juillet.

Au moment où nous circulions à 75 km/h sur l'autoroute glacée, un automobiliste qui roulait à vive allure nous a doublé par la gauche. Quelques secondes plus tard, l'inévitable s'est produit et nous avons vu s'élever un nuage de neige et disparaître la petite automobile. Heureusement, ces embardées n'ont fait aucun blessé, mais les conducteurs de ces véhicules en ont été quittes pour attendre la dépanneuse qui les sortirait à gros prix de leur fâcheuse positione.

Comme l'a expliqué hier l'agent Gérard Carrier de la Sûreté du Québec, en hiver, il faut modérer ses transports et malheureusement, nombreux sont les automobilistes québécois qui roulent en janvier comme au mois de juillet.

«La police et les médias recommandent pourtant, lors de chaque tempête de neige, la plus grande prudence aux automobilistes, mais c'est peine perdu, nombreux sont ceux qui pensent que ça n'arrive qu'aux autres», a déclaré le policier.

Les statistiques de la journée d'hier démontrent bien que les automobilistes québécois roulent beaucoup trop vite lorsque les conditions sont défavorables.

Sur l'autoroute 15 dans les deux directions, quelque 60 véhicules ont quitté la route; 27 accidents avec dommages matériels ont été rapportés et 5 accidents ont fait des blessés.

Sur la Rive-Sud, sur les autoroutes 20, 30 et 132, 30 automobiles ont quitté la route; sept accidents avec dommages matériels se sont produits tandis qu'on a déploré un accident avec blessé.

Dans la région de Lachenaie, sur les routes 640 et 40, la situation n'était guère plus reluisante et 30 voitures ont quitté la route, tandis qu'il s'est produit cinq accidents avec dommages matériels et trois autres qui ont fait des blessés.

Dans le district policier de Saint-Eustache et de Saint-Jérôme, il s'est produit respectivement 40 et 10 dérapages, huit accidents avec dommages matériels et un avec blessé.

Dans la région de Saint-Hyacinthe sur l'autoroute Jean-Lesage, ainsi que dans la région de Saint-Jérôme et sur l'autoroute de l'Estrie entre Brossard et Richelieu, les patrouilleurs de la SQ ont effectué des opérations de ralentissement de la circulation afin de faire comprendre aux automobilistes qu'ils devaient réduire leur vitesse.

D'autre part, M. Claude Turcotte, porte-parole de Transports-Québec, a déclaré hier que des équipes de la Voirie se sont affairées durant toute la journée à épandre des abrasifs, le sel et le calcium n'ayant aucun effet sur la glace par grand froid.

Par ailleurs, face aux plus récentes statistiques de la Sûreté du Québec qui font état de 2500 accidents de la route au Québec durant la période des Fêtes, ayant blessé plus de 500 personnes et causé la mort d'une vingtaine d'autres, la Ligue de sécurité du Québec offre aux automobilistes un cours de conduite sur chaussée glissante donné sur un circuit de glace vive.

La Ligue requiert un minimum de 300 inscriptions pour donner le cours à Montréal. Les automobilistes intéressés peuvent obtenir de plus ampoles renseignements en appelant au 595-9110.

SUITE DE LA UNE

ZAPATISTES

Les Zapatistes visent Mexico et Acapulco

voitures stationnées à proximité et provoquant des bris de vitres dans les boutiques proches.

Selon la police, ces attentats pourraient avoir été commis par des sympathisants de l'Armée zapatiste de libération nationale, qui conduit depuis le 1er janvier une insurrection dans l'État méridional du Chiapas.

Entre-temps, plus de 1000 Indiens ont fui leurs villages, redoutant la violence des combats entre l'armée zapatiste de libération nationale et l'armée, depuis le début de l'insurrection zapatiste il y a une semaine, ont indiqué hier des organisations de défense des droits de l'Homme. Pris entre deux feux, les Indiens des hauts plateaux de l'État méridional de Chiapas et d'autres régions se sont réfugiés dans des villes comme San Cristobal de la Casas et Comitan, pour fuir les zones de combat entre l'armée et les guérilleros.

Selon des organisations de défense des droits de l'Homme, quelque 600 habitants de localités proches de San Cristobal (El Carrizal, Vistahermosa, Buenavista, La Cruz, San Jose del Carmen, El Carrizalito, Manzanillo et Guadalupe el Tunel) ont afflué au centre des conventions de cette ville. Ces réfugiés ont indiqué avoir quitté leurs foyers dimanche dernier, au lendemain du déclenchement de l'insurrection de l'EZLN, dont des guérilleros sont encore présents dans différentes localités, principalement de montagne.

«Nous avons laissé nos animaux et n'avons rien emporté», a indiqué l'un des réfugiés, précisant qu'aucun d'entre eux n'avait été blessé par les bombardements aériens de l'armée. On indiquait par ailleurs que le nombre de réfugiés pourrait être bien plus élevé, de nombreux Indiens étant partis des montagnes et n'ayant pas encore atteint les villes. □

PREMIÈRE

Une première mondiale conçue par un Montréalais

pour la fête des Mères. En tout, sept thèmes différents sont proposés dans l'attrayant carnet de dix timbres que l'on pourra se procurer au coût de 4,50$.

Le concept avant-gardiste de ces timbres spéciaux est une première mondiale. De fait, les timbres, autocollants, n'ont pas la forme traditionnelle d'un rectangle ou d'un carré que l'on a coutume d'apposer sur le courrier. Il s'agit plutôt de jolies banderoles découpées dans du papier autocollant qui comportent au centre un cercle tout blanc pouvant recevoir un petit disque de couleur constituant l'image appropriée à la circonstance que vous voulez souligner. C'est à cette fin qu'ont été créés ces timbres hors du commun. Mais la poste reconnaîtra comme valides toute autre utilisation que vous ferez du cercle central qui vous appartient.

La poste canadienne vend déjà depuis quelques années des timbres autocollants représentant le drapeau du Canada. Mais ces vignettes n'ont pas connu le succès qu'en espérait l'administration postale. Peu de gens pensent à les acheter au comptoir de la poste. Le nouveau concept devrait, au contraire, être très attractif.

L'idée a germé, l'automne dernier, dans l'esprit d'un responsable de la division des Produits philatéliques à la Société canadienne des postes, Georges de Passillé, un ancien Montréalais muté à Ottawa. Un peu effaré par la tournure que pouvait prendre ce concept, celui-ci en parle à son patron Dean Karakasis. À sa grande surprise, le patron finit par donner le feu vert. Il s'agissait, dès lors, de matérialiser l'idée et d'en confier la forme à un spécialiste du design.

Un artiste de Montréal, Steve Spazuk, fut contacté. Après de multiples ébauches, celui-ci accoucha des timbres banderoles au cercle magique qui seront émis le 28 janvier. Le carnet de timbres porte sa signature: Tarzan. Ce n'est pas le fameux homme-singe de la jungle mais le nom de son entreprise: Tarzan Communication graphique Inc.

Les carnets, qui décrivent le mode d'emploi de ces timbres, ont été imprimés en Australie. Environ 50 p. cent de nos timbres sont maintenant imprimés aux antipodes, depuis la faillite de la firme Ashton-Potter, en avril dernier.

Les nouvelles vignettes postales autocollantes ouvrent la voie à de multiples utilisations. Les usagers ordinaires pourront à leur gré y apposer leur signature ou y dessiner une fleur. Les cercles philatéliques et les marchands de timbres pourront y afficher leur logo. Un artiste pourra y révéler les dates de son prochain show. Des entreprises pourront remplir le cercle vierge en y mettant un slogan publicitaire. La Poste, prévoyante, est en instance d'obtenir un brevet qui lui assurera un certain contrôle... financier. On ne gaspille pas une idée aussi prometteuse. □

CHRÉTIEN

Jean Chrétien au pays des «petites phrases»

Le premier ministre Chrétien se trouvait donc il y a deux jours en visite quasi-officielle à Paris, redoutable capitale du Vocabulaire précis et de la Petite phrase qui tue (soit celui qui la prononce, soit l'interlocuteur). Lui dont la précision de langage n'est certainement pas la qualité la plus évidente.

En fait, ce n'était pas sa première visite en bonne et due forme. On l'avait déjà vu en septembre 1991 alors qu'il était chef de l'opposition libérale (et candidat bien incertain au poste de premier ministre). Aucun journaliste ne le suivait — si ce n'est la petite troupe des correspondants basés à Paris. Et il n'y avait aucune pression ou tension dans l'air. Résultat: pour quelqu'un qui avait plutôt mauvaise réputation pour ce qui est des usages mondains et de l'éloquence, faisait plutôt bonne impression. Sa conférence de presse, en particulier, était plutôt menée avec bon sens et autorité. Tout au plus M. Chrétien avait-il encore la mauvaise habitude d'utiliser abusivement l'adjectif «confortable». («Les Québécois se sentent confortables à l'intérieur du Canada.»)

Cette fois-ci, on suppose que la pression était beaucoup plus forte et que le premier ministre sentait tous les regards (au moins québécois et canadiens) tournés vers lui pour sa première «grande sortie». Disons que pour deux interventions médiatiques ultra-brèves à la sortie de son entrevue avec Mitterrand, puis avec Balladur, il a eu le temps de dire, (à propos de la Bosnie), que «On a de la difficulté que nos désirs deviennent des réalités», et (à propos de sa rencontre avec Mitterrand) que c'était «émotionnant». On suppose que pour des déclarations aussi brèves, en réponse à des questions parfaitement prévisibles, quelqu'un de son entourage aurait pu lui préparer des réponses un peu plus cohérentes et adéquates.

Cependant, le trait le plus remarquable de cette première visite de chef de gouvernement à la «mère-patrie» (selon sa propre expression) aura été l'extrême discrétion. Aucune rencontre réelle avec les journalistes, aucune démarche de l'ambassade pour avoir de la «visibilité» à la radio-télé (et en effet il n'y eut aucune visibilité). Un refus poli et flou au *Monde* qui sollicitait une entrevue. Bref tout se passait comme si M. Chrétien fuyait les médias — ou pour l'instant se méfiait de lui-même. (Déjà en septembre 1991, il s'était abstenu de tout contact avec les médias français).

Ce n'était pas nécessairement une mauvaise idée (même si les Québéco-Canadiens sont toujours, au fond, un peu contents de ce que leurs leaders retiennent l'attention des grands médias étrangers). Personne n'a noté la présence de M. Chrétien. Et l'un des rares journalistes français présent — par curiosité — dans la Cour de l'Élysée, n'a même pas trop réagi à l'«émotionnant» de M. Chrétien: «Je croyais que c'était un terme en vogue au Québec et qu'il le faisait exprès». Ajoutant: «Je l'ai trouvé plutôt sympathique, un peu touchant, tel un vieux routier qui a pris des coups. Et puis on trouve toujours pittoresque un type qui se trompe dans les termes, moitié en anglais, moitié en français». Apparemment, M. Chrétien est encore si peu connu qu'il reste classé dans la catégorie des «exotiques» et n'en est pas encore au stade où à Paris l'on remarquerait ses erreurs. Ce sera pour une prochaine fois. □

EXPLOSION

Une explosion souffle une maison de Montréal-Nord

l'hôpital Fleury. Le capitaine Laurent Dupont, natif de Montréal-Nord, comptait au moins 25 ans d'expérience. Il était marié et père de famille.

Sur les lieux du sinistre, l'officier de service Jean-Pierre Mercier relayait l'information régulièrement à l'agent Bernard Perrier. Le directeur Bouchard, chef des pompiers de Montréal-Nord, le directeur du poste 45, Robert Montanaro, ainsi que des enquêteurs des Incendies criminels étaient sur place également. Le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, a été avisé. Les chimistes du laboratoire des incendies criminels se rendaient sur place vers minuit, au moment d'aller sous presse.

On sait que la famille qui vivait dans la maison incendiée s'en est tirée indemne. Les parents et leurs deux enfants se sont réfugiés durant une heure chez leurs voisins d'en face, la famille Rochon. «C'est une famille qui venait d'arriver dans cette maison un peu avant les Fêtes. Ils sont restés une heure chez mon locataire au sous-sol pour se réchauffer. Des gens sont ensuite venus les chercher. Les enfants étaient enveloppés dans des couvertures. La femme attend un troisième enfant», a dit M. Rochon.

Les derniers cas de décès chez les pompiers au Québec remontent au mois de juin dernier. Quatre pompiers sont morts à Sainte-Élisabeth de Warwick en combattant un incendie dans une ferme. Le propriétaire de la ferme a été accusé d'homicides involontaires et d'incendie criminel. □

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5 Tél.: (514) 937-6171

Le temps, c'est tout un cadeau!



Motivation du personnel, meilleur rendement au travail, image positive de l'entreprise. Voilà quelques retombées intéressantes pour un employeur qui encourage l'engagement communautaire bénévole chez ses employés. Aidez-les à donner de leur temps aux causes qui leur tiennent à coeur, ça rapporte !

Devenez "une entreprise généreuse"

Renseignez-vous au (514) 521-9900

IMAGINE

La générosité réinventée

La quotidienne Tirage d'hier — a trois chiffres **308** — a quatre chiffres **7700**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Detaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Tele+	285-7306
Annonces classees	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrieres et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également reservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 01-7 — DIMANCHE 9 JANVIER 1994



ON DÉBOULE DANS LES ÎLES

Ski de randonnée — Escalade de glace





Desjardins — la Corde Chardet — cjms 1280 — RENSEIGNEMENTS: 872-6093 — Parc des Îles Société de l'île Notre-Dame — TVA — Ville de Montréal — La Presse

La Presse



La victime de l'incendie du 8310 Arthur-Buies, Francine Lafasanella, aurait peut-être allumé le feu volontairement.

PHOTO FERNAND MERCIER, collaboration speciale

La cigarette à l'origine de deux incendies mortels

Dépressive, l'une des victimes aurait peut-être mis le feu volontairement à son logement

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Deux incendies, allumés apparemment par des cigarettes, ont fait deux victimes, hier matin, à Montréal et à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Le premier incendie s'est déclaré vers minuit 05, au 8310 Arthur-Buies, dans l'est de Montréal. Il a coûté la vie à Francine Lafasanella, 49 ans. Le décès a été constaté à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. La victime résidait à l'appartement 6 avec une colocataire. Celle-ci n'a pas été blessée.

À Sainte-Anne-de-Bellevue, un homme a perdu la vie hier matin alors qu'une partie de son logement, situé au 23 rue Legault, était dévasté par les flammes aux environs de 8h15. Michael Raymond, 30 ans, est décédé à son arrivée à l'hôpital du Lakeshore.

Dans un état dépressif

Un enquêteur de la section des incendies criminels du SPCUM s'est rendu rue Arthur-Buies afin d'éclaircir le drame. Selon les dires de la colocataire, Mme Lafasanella était dépressive et aurait pu tenter de mettre le feu volontairement au logement.

Les flammes ont pris naissance dans le divan du salon. La victime a été découverte grièvement brûlée sur le palier du troisième étage. «Il s'agirait d'une histoire de dépression selon la locataire. Selon elle, il est possible que la victime ait allumé elle-même l'incendie, avec une cigarette ou un briquet. Mais il faudra attendre les conclusions de l'enquête pour en être certain», a indiqué le sergent Fortin, au poste 53.

Des ressemblances

L'incendie de la rue Legault, à Saint-Anne-de-Bellevue, semble avoir été provoqué de façon similaire. Une cigarette allumée aurait été cette fois oubliée sur le divan. Le voisin immédiat de la victime, un jeune dans la vingtaine, a été réveillé par l'alarme du détecteur d'incendie. Il a cogné très fort à la porte et aurait même tenté d'entrer pour porter secours à M. Raymond. Il a dû reculer devant l'ampleur de la fumée.

La victime était couchée sur le plancher de la cuisine. «Les flammes se sont limitées au salon. Il vivait seul dans ce logement. L'immeuble comporte six appartements», a indiqué le sergent Yves Barbin, du poste 11. Michael Raymond vivait au dernier étage. L'appartement voisin, sur le même palier, a été passablement endommagé par la fumée.

Recherché après une tentative de meurtre à Ottawa, un suspect tient la SQ en haleine

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Un homme recherché pour plusieurs délits commis vendredi dans la région d'Ottawa a finalement été arrêté dans l'Outaouais, hier midi, par la Sûreté du Québec au terme d'un siège de quelques heures au cours duquel il menaçait de se suicider.

Après des négociations serrées, Raymond Derion, 35 ans, s'est rendu aux policiers de la Sûreté du Québec vers 11h50, hier, après avoir séquestré pendant quelques minutes un conducteur de camion sur le route 148, entre Masson et Thurso. Une fois le conducteur relâché, le suspect s'est ensuite barricadé dans le véhicule, pendant près de quatre heures, menaçant à tout moment de s'enlever la vie.

Tout s'est terminé sans effusion de sang sur le territoire du Québec. En Ontario toutefois, l'homme est soupçonné d'une tentative de meurtre. Elle se serait déroulée vendredi à Ottawa, rue Ladouceur. La victime a été poignardée. Avant sa course folle jusqu'au Québec, le même suspect aurait dévalisé un dépanneur, toujours à Ottawa.

Le vol à main armée est survenu vers 21h30, vendredi, dans un commerce situé au 1023 rue Wellington. Les événements se sont ensuite succédé rapidement au cours de la nuit de vendredi à samedi. Vers 4h20, entre Fairmount et Gladstone, la voiture d'un livreur de journaux a été «détournée», apparemment toujours par Raymond Derion. Sous la menace de son arme, il aurait forcé le camelot à le conduire durant trois heures dans la région.

Cette victime a aussi été délestée de son argent. Vers 7h20, hier matin, le livreur de journaux est sorti du véhicule permettant au suspect de s'enfuir au Québec à bord du véhicule volé. «La police d'Ottawa nous avait donné sa description et celle du véhicule volé», a indiqué Jacques Surprenant, porte-parole de la Sûreté du Québec à Hull.

Raymond Derion s'est retrouvé sur la route 148, entre Masson et Thurso. Il a perdu le contrôle du véhicule et s'est enlisé dans la neige. En marchant sur la route, vers 8h, il a demandé de l'aide à un chauffeur de camion de 42 ans, un des rares automobilistes à passer sur la route à cette heure matinale.

«Le suspect a grimpé dans le camion avec le chauffeur. Quand ils sont arrivés à la voiture, les policiers de la Sûreté du Québec étaient déjà là», a repris Jacques Surprenant. Le suspect a ordonné au conducteur de poursuivre sa route et les policiers les ont pris en chasse sur deux kilomètres. Le chauffeur a pu s'arrêter et sortir du véhicule sans être malmené.

Barricadé dans la camionnette, exhibant son arme, Raymond Derion a commencé son siège. Ils s'est rendu finalement sans avoir tiré. Il doit comparaître demain au Palais de justice de Hull sous diverses accusations, dont celle de séquestration, avant d'être renvoyé en Ontario pour répondre des autres délits qui lui sont reprochés.



Près d'une vingtaine de résidences comme celle-ci, occupées par des professeurs et fonctionnaires en poste à Povungnituk, ont été dévalisées pendant la période des Fêtes.

Des Blancs cambriolés à Povungnituk

La violence dans le Grand Nord effraie professeurs et fonctionnaires

RAYMOND GERVAIS

■ Près d'une vingtaine de résidences appartenant à des professeurs et à des fonctionnaires québécois en poste à Povungnituk, un petit village inuit en bordure de la baie d'Hudson, ont été cambriolées et vandalisées durant la période des Fêtes, en l'absence de leurs propriétaires.

C'est à leur retour de vacances dans le sud (Montréal) que les Blancs se sont aperçus que leurs maisons avaient été cambriolées.

Selon la Sûreté du Québec, des cambrioleurs se sont introduits par effraction dans dix-neuf résidences de ce village du Grand Nord québécois entre le 11 décembre et le 7 janvier. Les voleurs se sont emparés de divers objets en plus de se livrer à des actes de vandalisme dans quelques-unes des propriétés.

Jusqu'à maintenant, deux suspects ont été arrêtés en rapport avec ces vols.

L'agent Gérard Carrier de la SQ a indiqué hier que l'enquête policière dans cette affaire se poursuivait et que d'autres arrestations étaient à prévoir.

Assemblée d'information

Une enseignante en poste à Povungnituk a précisé pour sa part hier qu'une assemblée d'information regroupant les Blancs du village avait été convoquée pour demain.

«La population est effrayée devant cette montée de violence et nous avons l'intention de demander au gouvernement de doubler les effectifs policiers dans le village afin d'assurer notre sécurité», a confié l'enseignante.

«Depuis les récents événements, nous avons peur de vivre seuls dans nos logis», a ajouté la dame.

Actuellement, deux policiers autochtones de la SQ assurent l'ordre dans le village de quelque 1000 personnes, dont 80 sont des Blancs.

Durant les Fêtes, les policiers de ce village ont dû faire appel à leurs confrères de Poste-à-la-Baleine afin de les seconder dans cette enquête.

Les crimes de violence en hausse

Par ailleurs, les policiers de la section des crimes majeurs de la SQ à Rouyn ont procédé la semaine dernière à l'arrestation d'un homme en rapport avec deux agressions sexuelles commises contre deux femmes inuit à Povungnituk quelques jours plus tôt.

La semaine dernière, le juge itinérant Jean Dutil précisait qu'on se penchait présentement sur le cas de 116 enfants disant avoir été agressés sexuellement.

Le degré de violence dans les crimes commis chez les Inuit prend présentement des proportions effarantes. Près de la moitié des dossiers traités par le tribunal concerne des crimes de violence. Pas moins de 35 p. cent des Inuit possèdent un dossier judiciaire.

Au moins trois morts sur les routes

■ Une collision entre deux véhicules a fait deux morts et quatre blessés hier après-midi, sur la route 143 à la sortie de Sherbrooke Nord.

L'accident s'est produit vers 14h15. Une première voiture a perdu le contrôle à cause de la chaussée glissante avant d'aller frapper une autre voiture qui venait en sens inverse.

Les familles des victimes n'ayant pas encore été avisées hier soir, la police de Sherbrooke a seulement indiqué que trois personnes se trouvaient dans chacun des deux véhicules et que les deux personnes décédées voyageaient dans un même véhicule.

Un homme de 33 ans a connu une fin atroce, vers 2h15 samedi matin, quand son véhicule a été littéralement écrabouillé par un camion-remorque dans le rang Saint-Eusèbe près de la limite séparant les municipalités de Saint-Félicien et de Normandin.

Grégoire Alain, un homme originaire de Valley Jonction (Beauce) qui était dans la région pour fins de travail, circulait en direction de Saint-Félicien alors que le fardier, qui transportait des copeaux provenant de l'usine Donohue, se dirigeait vers Normandin.

Pour des raisons que l'enquête policière essaiera de déterminer, les deux véhicules sont entrés en collision frontale. Sous le choc, la voiture s'est retrouvée dans le fossé et le camion est tombé par-dessus, ne laissant aucune chance de survie au conducteur.

Les secouristes ont mis plus de deux heures pour dégager la victime. Tout d'abord, ils ont dû utiliser une remorque pour sortir le camion du fossé, puis tenter de récupérer la voiture qui était en dessous. Une fois celle-ci sur la chaussée, les mâchoires hydrauliques sont entrées en action pour dégager le cadavre de Grégoire Alain. Selon un des secouristes, le travail a été réalisé dans des conditions pénibles, surtout en raison du froid intense.

L'EXPRESS DU MATIN

PRISE DE BEC DANS UNE CAISSE POP DE LÉVIS

■ Une prise de bec entre une caissière de la Caisse populaire de Bienville à Lévis et un client s'est terminée par l'arrestation du belligérant, vendredi. À la suite d'une engueulade avec la présumée victime, un quinquagénaire sans aucun antécédent judiciaire, M. Robert Desrosiers, a été arrêté par les policiers de la Sûreté municipale de Lévis et détenu jusqu'à sa comparution, hier matin, au palais de justice de Québec. Après avoir été formellement accusé de menaces à l'égard de France Benoit, il a pu recouvrer la liberté moyennant l'engagement de ne plus contacter la cassière et de ne plus se rendre à la Caisse pop de Bienville jusqu'à la fin des procédures judiciaires.

L'ÉGLISE DE PALMAROLLE DÉTRUITE PAR LE FEU

■ L'église de Palmarolle dans la région de l'Abitibi-Ouest a été totalement détruite hier à la suite d'un incendie qui s'est déclaré vers 14h30, indique un communiqué de la Sûreté du Québec. Les policiers de la SQ de l'escouade des crimes majeur de Rouyn-Noranda et du poste de La Sarre enquêtent sur les circonstances de l'incendie à la suite duquel l'église est considérée par la police comme étant une «perte totale».

BATTU PAR SON MAÎTRE, UN CHIEN PERD LA VUE

■ Un homme de Vanier, près d'Ottawa, sera poursuivi en justice pour avoir rendu un chien aveugle en le battant violemment et en abandonnant la bête ensanglantée à l'extérieur de sa résidence. Anthony Gose Nicholas, 21 ans, a été accusé de cruauté envers les animaux par la Société de protection des animaux d'Ottawa-Carleton. Le chien de cinq ans a subi sans succès une opération aux yeux. Il demeurera aveugle pour le reste de ses jours.

AUGMENTATION DES CAS DE NÉGLIGENCE FACE AUX ENFANTS

■ Le Québec connaît une hausse importante du nombre de cas de négligence grave à l'endroit d'enfants. Au cours de la dernière année, la Direction de la protection de la jeunesse a eu à prendre charge de pas moins de 10 000 enfants victimes de négligence. Il s'agit d'une augmentation de 20 p. cent comparativement aux chiffres d'il y a dix ans.

PERTES D'EMPLOIS POUR LES HANDICAPÉS

■ Entre 300 et 500 personnes handicapées pourraient perdre leur emploi en raison des compressions de 5 millions qu'impose le gouvernement du Québec aux entreprises adaptées. Ces entreprises qui emploient plus de 1800 personnes limitées par un handicap sont subventionnées pour la perte de productivité. Mais l'Association québécoise des entreprises adaptées souligne que ces compressions de l'ordre de 20 p. cent sont impossibles à réaliser sans mettre à pied des centaines de travailleurs handicapés.

CINQ MORTS DANS UN ACCIDENT D'AVION-TAXI EN OHIO

■ Cinq personnes ont été tuées, vendredi soir, dans l'accident d'un avion-taxi de la compagnie aérienne United Express, qui s'est écrasé contre deux bâtiments vides d'une zone industrielle de Gahanna, dans la banlieue de Columbus, en Ohio, selon les autorités locales. Un couple taiwanais et leur enfant de 5 ans ont survécu à la chute de l'avion, un Jetstream 41 de British Aerospace, qui transportait cinq passagers et trois membres d'équipage.

UN MÉCANO S'AMPUTE UN BRAS COINCÉ DANS UNE MACHINE

■ Un mécano s'est amputé avec son couteau de poche le bras gauche qui était resté coincé dans une machine dans un garage à Péoria, en Illinois, ont indiqué les autorités locales. Glen Page, âgé de 49 ans, a ensuite utilisé sa chemise pour se faire un garrot, ce qui l'a empêché de saigner à mort. Une fois libéré de la machine, il a appelé les pompiers et a fermé boutique. «Il nous attendait assis dehors avec son bras amputé à 98 p. cent qui ne tenait plus qu'avec un peu de chair», a déclaré le capitaine des pompiers Ed Scoby. Après une opération de deux heures et demie, les chirurgiens ont pu recoudre le bras gauche du mécano.

IL MANQUE ENCORE DU SANG

■ La Société canadienne de la Croix-Rouge voulait recueillir 10 000 chopines de sang en 10 jours à l'occasion du Marathon pour la vie. Jeudi, avant-dernière journée de la campagne, 960 donneurs s'étaient présentés aux quatre collectes de sang, portant à 7100 le nombre de chopines de sang versé visant à renflouer les réserves sanguines. Elle espérait recueillir 1000 dons supplémentaires vendredi. Il est donc peu probable que la Croix-Rouge ait atteint le nombre de chopines visées pour le marathon.

La série télévisée sur Trudeau est dénoncée avec force par la SSJB

Presse Canadienne

■ Le président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Jean Dorion, a décrit hier la série télévisée « Mémoires de P. E. Trudeau » comme une « entreprise éhontée de manipulation de l'opinion publique ».

« Dans une société démocratique, il est inacceptable qu'on prête pendant cinq heures et demie les ondes dites nationales à un politicien en mal d'autojustification », a affirmé le leader nationaliste.

« Plus grave encore, a poursuivi Jean Dorion dans un communiqué de presse, on a donné à cette entreprise les apparences d'un document objectif, en recourant aux services d'un animateur professionnel d'émissions publiques.

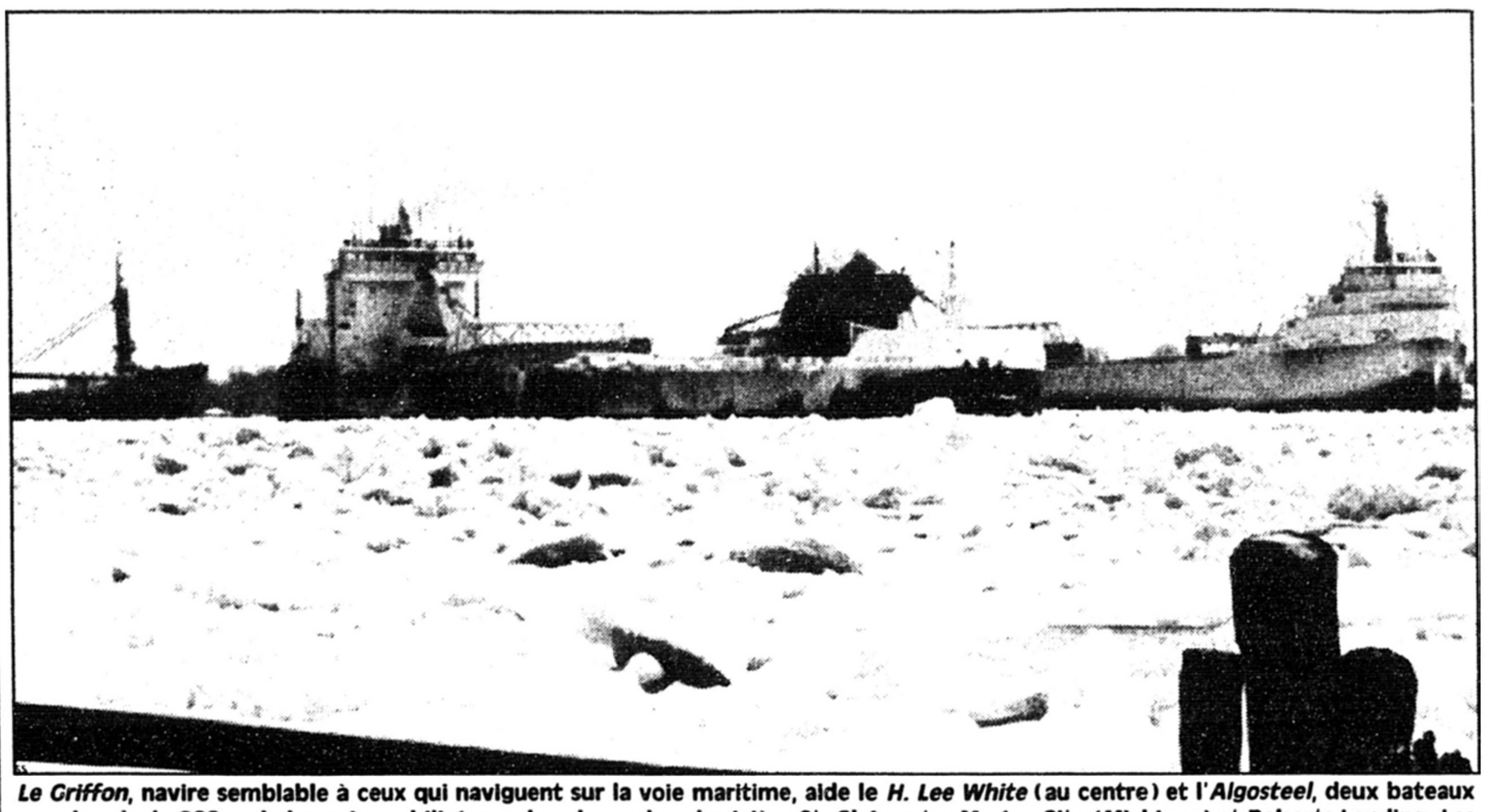
Or, ce même journaliste reconnaissait dans *La Presse* du 31 décembre, que M. Trudeau avait fait de la série sa chose en ne répondant qu'aux questions auxquelles il voulait bien répondre. »



Jean Dorion

Jean Dorion soutient que la série télévisée pèche par ce qu'elle ne montre pas et aurait dû, par exemple, donner le point de vue de ceux qui ont souffert des événements d'octobre 1970.

De plus, toujours selon le président de la SSJB, la « frénésie de dépenses » ainsi que le « patronage trudeauiste » sont d'autres grandes omissions de la série diffusée sur le réseau d'État.



***Le Griffon*, navire semblable à ceux qui naviguent sur la voie maritime, aide le *H. Lee White* (au centre) et l'*Algosteel*, deux bateaux marchands de 200 m de long, immobilisés par les glaces dans la rivière St. Clair entre Marine City (Michigan) et Roberts Landing. Les deux navires ont pu être libérés vendredi soir.** PHOTO AP

Un va-et-vient infernal aboutit à Cornwall

Presse Canadienne
SHERBROOKE

■ Les chasseurs qui, chaque automne, revenaient d'une randonnée de quelques heures sur le lac Saint-François avec leurs gibecières pleines de canards sont rentrés bredouilles la saison dernière.

Des canards, il n'y en avait pas. Et pour une excellente raison : il y avait trop d'embarcations qui allaient et venaient à n'importe quelle heure du jour et de la nuit sur le lac ainsi que sur le tronçon de la voie maritime du Saint-Laurent, qui aboutit à Cornwall.

Pas de canots

Pas des canots ni de chaloupes à rames. Des embarcations faisant une bonne trentaine de pieds de longueur, parfois même plus longues, propulsées par des moteurs aussi bruyants que puissants et chargées à ras bords de caisses de cigarettes et de bouteilles d'alcool de contrebande.

Vallier Bouchard, un résidant de Canton de Magog, observe ce chassé-croisé des premières loges. Il pilote entre Saint-Lambert et Cornwall des bateaux longs comme deux terrains de football mis bout à bout et d'un tirant d'eau de 26 pieds, qui font la navette entre l'océan Atlantique et les Grands Lacs.

« Depuis un an, et surtout depuis le début de l'été, il y a sur le lac Saint-François et sur le tronçon de la voie maritime du Saint-Laurent qui aboutit à Cornwall un va-et-vient infernal. Il n'y a pas un bateau dont la route n'est pas coupée, bien souvent de très près, par l'embarcation d'un contrebandier ou qui n'en croise pas au moins cinq ou six lorsqu'il traverse ce secteur », affirme-t-il.

Lui-même en voit à chaque voyage. Le 2 décembre, il pilotait le *Tenkei*, un bateau battant pavillon panaméen, quand en arrivant à la hauteur de Stonehouse Point, à environ trois milles à l'est de Cornwall, il a aperçu un yacht amarré à un quai. Sur ce quai, des dizaines de caisses de cigarettes et, sur la rive, une camionnette venue visiblement prendre livraison de la cargaison. « Je n'étais même pas à 500 pieds. Il était 9h30 et le temps était clair. Je pouvais donc tout voir distinctement. J'ai donné un coup de sifflet. Les gens qui étaient sur le quai ont poursuivi leur travail comme si de rien n'était. »

Ce qui l'a étonné, ce n'est pas que ces gens n'aient pas paru dérangés par son coup de sifflet, c'est qu'ils fassent de la contrebande en plein jour, à deux pas d'une ville assez animée, donc à la vue de tout le monde ou presque, et à la barbe des policiers, et surtout qu'ils débarquent leur cargaison dans un parc provincial.

« Dimanche le 19 décembre, je pilotais le *Federal St. Clair*. À la hauteur de Valleyfield, un yacht a traversé le chenal que je suivais juste devant le bateau. L'eau réfletait les lumières de Valleyfield et j'ai pu voir qu'il était chargé de caisses de cigarettes », raconte Vallier Bouchard qui, plus d'une fois, a fait braquer les projecteurs d'un navire sur des contrebandiers en train de transborder une cargaison d'une embarcation à une autre en plein milieu de la voie maritime sans que cela n'attire un policier.

« Il y a des Mohawks, c'est sûr, mais il y a des Québécois, des Ontariens et des Américains de race blanche aussi », assure-t-il en expliquant qu'il y a beaucoup trop d'embarcations qui vont et viennent à toute heure sur le lac Saint-François et sur le tronçon de la voie maritime du Saint-Laurent pour que seuls les Mohawks soient dans le coup.

« Des embarcations, un pilote n'en voit pas seulement avec ses yeux. Il en voit aussi avec le radar de son navire et, certains jours, le nombre de petits points qui apparaissent sur l'écran du radar lorsqu'un navire arrive près de Cornwall est étourdissant », souligne M. Bouchard.

Un « faux » McDonald's à Téhéran

Agence France-Presse
TÉHÉRAN

■ Une vive polémique agite depuis plusieurs jours les milieux intégristes islamistes à la suite de l'apparition de panneaux publicitaires à Téhéran annonçant l'inauguration prochaine d'un « faux » restaurant McDonald's à Téhéran.

Un groupe d'intégristes s'est rassemblé devant le restaurant Ravagh, dans le nord résidentiel de la ville, pour protester contre l'inauguration d'un restaurant dont le sigle ressemblait vaguement à celui de la chaine américaine de fast-food.

L'apparition des panneaux publicitaires montrant un hamburger à côté de la lettre « M » a mobilisé les intégristes qui ont menacé la direction du restaurant « d'actions fermes » contre son établissement. « Il n'y aura jamais de McDonald's à Téhéran », affirmaient plusieurs intégristes cités hier par le journal *Kayhan*.

Devant ces menaces, la direction du restaurant a fait enlever les panneaux publicitaires et a tenu à démentir « tout lien » avec la chaine américaine. Elle a souligné que l'agence publicitaire qui avait conçu les panneaux était à l'origine de ce « malentendu » et a reporté l'ouverture de leur restaurant.

Cités par le journal *Kayhan*, les intégristes ont également demandé l'arrêt des activités de Coca Cola en Iran. Banni après la révolution islamique de 1979 comme symbole d'une culture occidentale décriée, le Coca Cola est revenu en force sur le marché par le biais d'un représentant dans la ville sainte de Machhad (est de l'Iran).

Pour fêter la première année de son retour sur le marché iranien, les responsables de Coca Cola à Machhad ont annoncé une baisse du prix de leurs boissons.

Privatisation de la SAQ : les appels d'offres en préparation

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Ce n'est pas avant l'été que sera connu le nouveau propriétaire de l'usine d'embouteillage de la Société des alcools du Québec (SAQ), dont la privatisation a été annoncée en octobre par le gouvernement du Québec.

C'est en tout cas ce que prévoit le plan d'action en cinq étapes mis au point par le comité conjoint responsable de l'opération, formé de représentants des ministères des Finances, de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, de la SAQ et de la firme Burns Fry.

On en est encore à la première préparation des appels d'offres et du prospectus qui sera remis aux intéressés, a fait savoir la semaine dernière un porte-parole de la SAQ, M. Sylvain Morissette.

Ce n'est qu'à la fin de février que les spécialistes de Burns Fry, ceux-là mêmes qui ont recruté les acheteurs des Expos de Montréal, se mettront vraiment à l'oeuvre pour solliciter des acheteurs potentiels.

Ces derniers devront manifester par écrit leur intérêt pour les installations d'embouteillage et auront jusqu'à la fin du mois d'avril pour déposer une offre en bonne et due forme.

Burns Fry étudiera les offres reçues et fera une recommandation au comité conjoint, qui à son tour préparera un mémoire à l'intention du conseil des ministres, à qui revient la décision finale.

Selon le plan de match, on sera alors rendu à la fin de mai lorsque la négociation finale pourra commencer avec le ou les acheteurs choisis. Cette négociation pourra être plus ou moins longue selon qu'il s'agira d'une vente pure et simple ou d'une forme de partenariat avec la SAQ, a précisé son porte-parole.

L'echéancier

La mise en place d'un partenariat entre la SAQ et l'entreprise privée pour l'opération de l'usine d'embouteillage pourrait en effet prendre plus de temps et s'étirer jusqu'à la fin de l'été, selon l'échéancier prévu.

La privatisation prévoit la cession des cinq chaines d'embouteillage de l'usine d'Anjou, de ses 146 cuves d'acier noxydable, des stocks et des parts de marchés de la société d'Etat dans cette activité.

Selon diverses sources, le tout vaudrait entre 10 et 15 millions. Le président de la SAQ, M. Jocelyn Tremblay, a déjà dit publiquement que 15 millions ont été investis dans l'usine construite en 1979. Selon lui, l'usine est rentable. Soixante-quinze personnes y travaillent.

L'appel d'offres sera destine en particulier aux détenteurs de permis industriels. Parmi eux, les compagnies Bright, Dumont et Celliers du monde ont déjà manifesté leur intérêt pour les installations d'embouteillage.





La magie de la 3e dimension rendue possible par lunettes polarisées.

Ils gagnent l'un des deux programmes suivants :

La Force du Soleil-3D et **Aventuriers du Savoir**

ou

TITANICA

IMAX® Les images qui vous touchent.

Info : 496-IMAX Canada LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

Chaque jour, jusqu'au 14 janvier, vingt abonnés chanceux de *La Presse* recevront deux billets pour assister à l'un des deux programmes à l'affiche.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

M. Paquette de Saint-Jean-Baptiste	no 210179P16
M. Legault de Pointe-Claire	no 210605L15
Mme Hamel de Montréal	no 210909H00
M. Langlois de Pointe-des-Cascades	no 210946L47
M. Potvin de Montréal	no 212490P00
M. Brulotte de LaSalle	no 216362B03
M. Lajoie de Longueuil	no 222702L01
Mme Brouillet de Montréal	no 223158B01
M. Janel de Longueuil	no 224216J00
Mme Provost de Montréal	no 232092P02
Mme Gauthier de Repentigny	no 237084G02
M. Saint-Hilaire de Saint-Vincent-de-Paul	no 237114S00
M. Forlini de Saint-Léonard	no 237297F00
M. Bélisle de Saint-Eustache	no 242037B00
Mme Van Der Knaap de Brossard	no 264587V01
Mme Lafrenière de Saint-Hilaire	no 286360L05
M. Huard de Sainte-Julie	no 286831H00
M. Laurence de Saint-Hyacinthe	no 288280L04
M. Nault de Saint-Hyacinthe	no 288330N02
M. Lachance de Sainte-Anne-des-Plaines	no 246993L04

*La valeur totale des prix offerts est de 3220 $.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.

*Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habilité mathématique pour mériter leur prix.

Pour participer, il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

6/49 Tirage du 94-01-08

1 4 22 23 34 35

Numéro complementaire : 37

GAGNANTS	LOTS
6/6	
5/6+	
5/6	
4/6	
3/6	

RESULTATS COMPLETS PUBLIÉS DES DEMAIN

Ventes totales :
Prochain gros lot (approx.) :
Prochain tirage : 94-01-12

Extra Tirage du 94-01-08

NUMÉROS	LOTS
735251	100 000 $
35251	1 000 $
5251	250 $
251	50 $
51	10 $
1	2 $

Banco Tirage du 94-01-08

1	2	5	6	14
15	29	30	38	43
44	45	46	47	55
61	62	66	67	68

Prochain tirage : 94-01-09

Select 4 Tirage du 94-01-08

3 5 28 32 34 36

Numero complementaire : 33

MISE-TOT 13 19 35 42

GAGNANTS 99 — LOTS 505,00 $

GAGNANTS		LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	1	22 614,40 $
5/6	33	456,80 $
4/6	1 488	47,30 $
3/6	23 236	5 $

Ventes totales : 869 690,00 $
Gros lot a chaque tirage : 1 000 000,00 $

Atout Tirage du 94-01-08

1re SÉLECTION : 7♥ 7♣ 8♥ D♣ R♣ — Atout ♦

2e SÉLECTION : 2♦ 7♠ 9♠ V♣ D♣ — Atout ♣

CATÉGORIE DE LOTS (Pour chaque sélection)	LOTS
5 cartes + atout	1 000 000 $
5 cartes	50 000 $
4 cartes + atout	1 000 $
4 cartes	200 $
3 cartes + atout	20 $
3 cartes	10 $
2 cartes + atout	2 $ + mise gratuite

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalites d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparite entre cette liste et la liste officielle, cette derniere a priorite.

loto-québec

La Mini Tirage du 94-01-07

NUMÉROS	LOTS
902704	50 000 $
02704	5 000 $
2704	250 $
704	25 $
04	5 $
90270■	1 000 $
9027■	100 $
902■	10 $

Interplus Tirage du 94-01-07

NUMÉROS	LOTS
530311	250 000 $
30311	2 500 $
0311	250 $
311	25 $
11	10 $

La Quotidienne Tirages du 94-01-02 au 94-01-08

	3	4
DIMANCHE	217	4643
LUNDI	009	6972
MARDI	465	3061
MERCREDI	953	3233
JEUDI	384	6077
VENDREDI	514	3784
SAMEDI	308	7700

Banco Tirage du 94-01-07

1	2	8	17	19
30	33	37	43	46
49	50	51	52	53
55	56	60	61	64

Tirage du 94-01-08

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalites d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso de billets. En cas de disparite entre cette liste et la liste officielle, cette derniere a priorite.

Des millions pour un cégep anglophone, rien pour les francophones du West Island

GILLES PAQUIN

■ Même s'il dépense 12 millions de dollars pour donner un nouveau cégep aux 800 étudiants anglophones de l'Outaouais, Québec refuse d'agir pour répondre aux besoins d'une population francophone trois fois plus importante dans l'ouest de l'île de Montréal.

C'est la conclusion à laquelle en arrivent de nombreux représentants des 65 000 habitants francophones des 12 municipalités de l'ouest de l'île face au silence persistant de la ministre de l'Éducation Lucienne Robillard.

«Nous réclamons l'implantation d'un cégep francophone depuis des années mais nous ne parvenons pas à obtenir un engagement clair de la part de Québec» affirme la présidente de l'Association des francophones de l'ouest de l'île Marie Farley.

L'organisme a entrepris une campagne à ce sujet en 1988, réclamant pour le moins l'ouverture d'un campus du Collège Saint-Laurent sur son territoire. Un comité consultatif, composé de représentants du milieu de l'éducation, des affaires et de parents a ensuite été créé, en octobre 1990, pour piloter le dossier.

«Plusieurs études ont été effectuées au cours des années et la dernière a été remise à la ministre de l'Éducation Lucienne Robillard en août 1993. Celle-ci nous a promis une réponse en décembre mais nous n'avons toujours rien reçu» a déclaré hier le président du comité Yvan Desrochers.

Ce nouveau retard aura sans doute pour conséquence de reporter encore d'un an l'ouverture du cégep francophone de l'ouest de l'île croit Guy Allard, membre du comité et commissaire de la commission scolaire Baldwin-Cartier.

La réponse de la ministre devait être connue au plus tard en décembre parce que les élèves du secondaire s'inscrivent au cégep en février et mars explique M. Allard. Il est donc inutile de lancer une campagne de recrutement plus tard dans l'espoir d'offrir des cours à l'automne dit-il.

Selon lui, l'attitude des autorités gouvernementales est tout à fait incompréhensible puisque les démographes du ministère estiment que cette nouvelle institution pourrait éventuellement recevoir 2500 étudiants, dont 500 à 700 la première année. Ce projet est évalué à 1,3 millions de dollars.

Le comité s'explique mal que la ministre de l'Éducation ne puisse trouver une telle somme pour répondre aux besoins des 65 000 francophones de l'ouest de l'île alors que son ministère a accepté de créer un nouveau cégep pour les quelques 20 000 anglophones de l'Outaouais.

Dans un premier temps Québec a restauré une ancienne école secondaire pour loger les étudiants anglophones du cégep Héritage de Hull en 1986, puis l'an dernier, il a débloqué 12 millions pour construire un nouvel immeuble.

Selon les données du ministère, le nombre d'étudiants à plein temps inscrits au cégep Héritage augmente très lentement puisqu'il est passé de 746 en 1986 à 835 l'année dernière. Il ne devrait pas dépasser 1000 avant la fin du siècle.

Par contre, la population francophone de l'ouest de l'île de Montréal connaît une croissance régulière depuis une quinzaine d'années. Elle comptait 43 000 personnes en 1976 contre 65 700 âmes lors du dernier recensement en 1991.

Le député libéral de Nelligan, Russell Williams, participe aux travaux du comité depuis deux ans, mais il a refusé de répondre aux questions de La Presse vendredi. Selon d'autres membres du groupe, il a conseillé aux participants de faire preuve de patience et de compréhension à l'égard de la ministre puisqu'elle a d'autres chats à fouetter avec la passation des pouvoirs à Québec.

Mais les étudiants francophones de l'ouest de l'île, qui doivent étudier en anglais au cégep John-Abbott de Ste-Anne-de-Bellevue ou se payer deux heures de transport en commun par jour pour aller au cégep Saint-Laurent, commencent à perdre patience.

On se demandera ensuite pourquoi plusieurs de ces jeunes abandonnent le collège prématurément ou adoptent l'anglais au cégep même si leurs études en souffrent de conclure M. Allard.

Les plaintes non fondées des citoyens revanchards coûtent cher

Presse Canadienne

HALIFAX

■ La Commission canadienne des droits de la personne devrait protéger le système contre les plaintes abusives de certains citoyens revanchards, estime l'ancien directeur du bureau atlantique de la commission.

«J'ai remarqué au cours des dernières années une augmentation croissante du nombre de plaintes de gens toujours mécontents, renfrognés, qui cultivent de vieilles rancunes», expliqué Hugh McKervill, qui a quitté la commission le 31 décembre dernier pour se consacrer à l'écriture.

«Ils adoptent une attitude de confrontation constante avec leur employeur, puis se présentent chez nous et déposent une plainte pour discrimination basée sur le sexe, la race ou le handicap.

«Selon moi, ils essaient d'utiliser un système très lourd et coûteux pour régler des conflits personnels. Et ils ne veulent pas seulement faire éclater au grand jour un cas de discrimination — si discrimination il y a —, mais ils veulent du sang.»

M. McKervill estime que la commission a dépensé des milliers de dollars pour enquêter sur des plaintes non fondées. L'agence joue de prudence avec certaines plaintes de discrimination qui semblent plutôt alimentées par la vengeance, dit-il. Mais les plaintes sont de plus en plus nombreuses et les cordons de la bourse gouvernementale se resserrent.

«Je pense que la commission devra user de plus de flair et répondre à certains plaignants: Non, désolé.»

Trop de largesses

L'ancien directeur rappelle cependant qu'un jugement récent de la Cour suprême rendra les choses plus difficiles pour les fonctionnaires de la commission. Le tribunal a ordonné qu'une plainte logée par un citoyen concernant des faits ayant eu lieu avant même l'adoption de la Charte des droits soit quand même étudiée par la commission.

«Notre agence a eu tendance à faire preuve de trop de largesses dans le passé», dit-il. «Les plaintes se rapportant à des événements vieux de deux ou trois ans ont été souvent étudiées quand même par la commission.

«La loi prévoit une limite d'un an, mais les commissaires disposent d'un pouvoir discrétionnaire pour entendre des plaintes plus anciennes. Et la plupart en ont usé, ce qui constitue une erreur de jugement, selon moi.»

M. McKervill, un ministre de l'Église unie, estime qu'il est important que la commission se tienne debout dans les cas de discrimination réelle. Mais le nombre de cas de plaintes frivoles augmente sans cesse. Et plusieurs différends mineurs entre un employeur et un employé pourraient être réglés par un simple processus de médiation.

«Il existe des litiges qu'une personne sensée peut régler en s'assoyant simplement avec son patron», explique-t-il. «Au lieu de cela, c'est la déclaration de guerre immédiate. Ils mettent sur le coup le syndicat, la Commission des droits de la personne, et les coûts sociaux sont énormes.»

M. McKervill rappelle que le bureau de la commission à Halifax étudiait chaque année environ 6000 plaintes. Là-dessus, 500 dossiers étaient retenus pour étude plus poussée, mais seuls 150 cas étaient déférés aux autorités compétentes.



Le ministre canadien de l'Agriculture, Ralph Goodale (à droite) tenait un langage prudent et réservé à la sortie de sa rencontre avec son homologue américain. «La discussion a certainement été très franche et sincère, des deux côtés», a-t-il indiqué. «Je dirais qu'il y a eu un certain progrès mais tout cela est relatif, je suppose.».

PHOTO CP

Discussions «franches» pour tenter de régler les différends entre Ottawa et Washington en agriculture

PC

TORONTO

■ Le ministre canadien de l'Agriculture, Ralph Goodale, a rencontré hier à Toronto son homologue américain dans l'espoir de régler plusieurs différends commerciaux entre les deux pays, mais ils n'ont pu s'entendre que sur un point: il leur faudra encore se revoir.

«Nous avons eu des discussions franches, ça, c'est sûr, mais aussi sérieuses, profondes et ouvertes concernant l'état des relations bilatérales entre le Canada et les États-Unis», a indiqué le secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Espy, alors qu'il sortait en coup de vent de la rencontre de trois heures, tenue dans un hôtel près de l'aéroport de Toronto.

«Nous n'avons conclu aucune entente mais les discussions ont été très franches, et en gardant toujours à l'esprit la nécessité d'un commerce libre entre les deux pays.»

Le ministre canadien tenait à peu près le même langage prudent et réservé. «La discussion a certainement été très franche et sincère, des deux côtés», a-t-il indiqué. «Je dirais qu'il y a eu un certain progrès mais tout cela est relatif, je suppose.»

Les deux hommes ont refusé de rencontrer conjointement les journalistes et n'ont fixé aucune date pour une prochaine réunion.

Cette rencontre prenait l'allure d'une tentative de rapprochement de dernière minute, les Américains ayant déjà indiqué qu'ils amorceraient une enquête commerciale si le différend le plus pressant, celui du blé dur, n'est pas réglé avant le 16 janvier prochain.

Les fermiers américains digèrent mal que les agriculteurs canadiens occupent une part de plus en plus importante du marché américain du blé dur, utilisé dans la fabrication des pâtes.

Plusieurs agriculteurs américains estiment que le blé canadien est injustement subventionné, et pestent contre l'Office canadien du blé, qui rend rarement publics ses prix de vente.

Le secrétaire Espy n'a pas voulu indiquer s'il s'apprêtait à recommander à son gouvernement d'aller de l'avant avec l'enquête commerciale. Le ministre Goodale, pressé par les agriculteurs canadiens de demeurer ferme, s'est dit peu inquiété par la menace américaine.

«Le produit (le blé dur) est mis en marché de façon loyale, selon moi et selon tous les Canadiens à qui j'en ai parlé. Je n'accepte pas les insinuations selon lesquelles la mise en marché est déloyale.»

Les deux responsables de l'agriculture devaient aussi débattre samedi de la préséance l'un sur l'autre des deux grands accords commerciaux multilatéraux: l'Accord de libre-échange nord-américain ou le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Le versement de subventions aux producteurs américains de céréales pour contrer les exportations canadiennes vers le Mexique et une éventuelle restriction américaine sur les importations de sucre canadien devaient aussi figurer à l'ordre du jour de la rencontre.

«Nous avons abordé les dossiers du sucre, du blé, des arachides, des pommes de terre, de l'inspection des viandes, et cinq ou six autres sujets», a indiqué M. Espy, refusant de donner plus de détails.

Jean Chrétien s'entretient aujourd'hui avec Boutros-Ghali

MICHEL DOLBEC
de la Presse Canadienne

PARIS

■ Le premier ministre Jean Chrétien devait rencontrer le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, aujourd'hui à Paris.

Cette rencontre clôturait sa première visite officielle en France, un séjour auquel il n'a guère cherché à donner d'éclat.

L'entretien, qui ne figurait pas au programme de M. Chrétien, devait essentiellement porter sur la situation dans l'ex-Yougoslavie à quelques heures de l'ouverture du sommet de l'Otan à Bruxelles, où le premier ministre était attendu ce soir.

Ce tête-à-tête avec le numéro un de l'ONU aura été la seule activité officielle de M. Chrétien pendant le week-end.

Hier, le premier ministre et son épouse se sont transformés pour quelques heures en simples touristes et ont visité la nouvelle aile du Musée du Louvre. Le chef du gouvernement a passé le reste du temps a préparer la conférence de Bruxelles avec son ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et ses conseillers.

M. Chrétien n'a pas voulu qu'on fasse trop de battage autour de son premier séjour à Paris en tant que premier ministre. Sa visite s'est résumée à la seule journée de vendredi, pendant laquelle il a successivement rencontré le président François Mitterrand et le premier ministre Edouard Balladur.

À chaque occasion, les points de presse ont été réduits au minimum.

À sa sortie de l'Élysée et de Matignon, M. Chrétien n'a que que brièvement répondu aux questions des journalistes sur le conflit yougoslave.

Il n'a par ailleurs accordé aucune interview aux médias français, son cabinet ayant refusé toutes les demandes d'entrevues, même celle du prestigieux quotidien *Le Monde*.

De façon générale, sa visite est d'ailleurs passé complètement inaperçue dans la presse française, qui a fait le point de long en large sur toutes les consultations autour du drame bosniaque sans mentionner le passage du chef du gouvernement canadien.

Pour le reste, les entretiens de ce dernier avec le président et le premier ministre français Balladur ont été cordiaux, laisse-t-on entendre.

Le passage de Jean Chrétien à l'Élysée aurait même été l'occasion d'un contact presque amical, assez amical en tout cas pour que M. Chrétien se permette d'inviter le président à l'accompagner le soir-même à la 100e représentation de Starmania.

Les deux hommes et leurs épouses ont donc assisté ensemble à cet anniversaire.

Leur arrivée a semé une joyeuse pagaille dans le théâtre Mogador et sur la scène, où ils ont rencontré la troupe avant le spectacle. Pour rendre hommage aux visiteurs impromptus, Patsy Galland — qui tient le rôle de Stella Spotlight — a modifié quelque peu son texte. Ce n'était plus avec un «roi du pétrole» qu'il fallait qu'elle «convole», mais bien avec «Mitterrand et Chrétien»...

Le séjour de M. Chrétien aura toutefois permis, semble-t-il, de faire progresser un peu les choses dans le conflit des pêches, seul véritable sujet de contentieux entre la France et le Canada.

Le ministre français des Dom-Tom, Dominique Perben, a indiqué hier que le premier ministre canadien avait confirmé son intention de nommer un interlocuteur au sein de son gouvernement pour engager une reprise des négociations.

Ces pourparlers, a précisé le ministre français, porteraient non seulement sur les quotas de pêche au large de Saint-Pierre-et-Miquelon mais aussi sur des accords de coopération avec les provinces maritimes en matière touristique, culturelle et éducative.

Selon lui, les discussions pourraient déboucher sur un accord avant l'été prochain.



Nathalie Petrowski

Les enfants du Code

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code civil, je tremble dès que Junior me regarde de travers. À deux ans et demi mon fils ne sait pas encore qu'il a désormais presque plein pouvoir sur ses parents, mais nous ne payons rien pour attendre.

Ce qui me réconforte c'est que Junior ne soit pas né cette année sans quoi, j'aurais seulement trente jours pour le déclarer, soit quatre-vingt dix jours de moins qu'avec l'ancien système et une baisse substantielle de ma marge de crédit.

À l'époque de la naissance de Junior, nous avions le temps de nous habituer à l'idée que le petit paquet dans la chambre à côté n'était pas piégé, le temps de faire connaissance et de décider à quel moment nous voulions présenter notre nouveau locataire à la société.

Je me souviens d'avoir attendu jusqu'à la dernière heure pour inscrire Junior dans la vie civile. Ce n'était pas de la nonchalance. J'aimais bien l'idée que mon bébé puisse goûter ne fut-ce que quelques mois, à la vraie liberté, celle où l'on n'est pas encore fiché dans les registres et où on existe sans être une statistique ou un numéro de dossier.

Quand je me suis finalement pointée dans un local d'Accès Montréal qui à l'époque enregistrait les naissances, Gilles Carle et Chloé Sainte-Marie attendaient en file devant moi.

— Félicitations! me suis-je écrié en cherchant du regard leur nouveau bébé.

— Pourquoi? s'étonna Gilles Carle. Nous sommes ici pour nos vignettes de stationnement.

Il va sans dire que j'étais déçue. Non pas de l'absence d'un héritier chez les Carle mais du fait que la Ville de Montréal mêle les problèmes de stationnement aux grandes questions existentielles.

— C'est pour une vignette? fit le greffier.

— Non c'est pour un bébé, répondis-je sans sourciller.

Je me souviens encore de la belle plume fontaine qu'il sortit d'un tiroir et des deux grands livres d'archives qu'il posa sur son bureau. Je me souviens de la larme que j'ai réprimée quand d'une main appliquée il se mit à écrire le nom de Junior.

Il y avait quelque chose de solennel au moment comme si Junior venait au monde pour la deuxième fois et qu'il savait déjà écrire son nom. En sortant, j'étais aussi euphorique qu'après mon accouchement.

Mais c'est fini tout cela. Finie la plume fontaine et le grand livre des naissances. Fini le rituel sacré de l'enregistrement du début de l'existence. Grâce au nouveau Code civil, votre enfant passe du ventre de sa mère au monde civil comme une lettre à la poste.

Après cela ils se demanderont pourquoi les rituels ont disparu des civilisations modernes. Mais ce n'est que normal. À quoi bien peuvent servir les rites quand remplir un formulaire est l'unique rempart des célébrations?

* * *

S'il n'y avait que la déclaration des naissances, je ne m'en ferais pas trop. Ce n'est malheureusement que la pointe de l'iceberg. Non seulement le nouveau Code civil rend-il les parents responsables des conneries de leurs enfants mais il accorde aux enfants des instruments inusités pour faire chanter leurs parents. Un peu comme si on leur donnait les clés de la voiture en les encourageant à faire des accidents.

Dès l'âge de 14 ans, un enfant a le droit de signer un bail de location au nom de son emploi, de sa profession ou de l'exercice de son art. Si son art consiste à vous emmerder royalement, vous aurez bientôt sur le dos les propriétaires grincheux du quartier avec qui votre artiste a signé des baux de location.

En plus d'être le parent de votre enfant, vous êtes maintenant son tuteur légal. Vous avez le droit de poursuivre qui vous voulez en son nom. Mais attention, au-delà de 25 000 $, freinez vos transports car un conseil de tutelle sera nommé pour surveiller vos penchants prononcés pour les poursuites à un million.

À 14 ans votre mineur majoritaire a désormais le droit de vous traîner en cour. Pour peu qu'il n'aime pas son nom, vous devrez le changer. Inversement, si vous en avez marre de l'appeler Roger, vous devrez obtenir son consentement pour le rebaptiser Gustave. La solution c'est de l'appeler Machin ou Chose jusqu'à ses 14 ans. Après quoi donnez-lui le choix entre Fleur de Cactus ou Écoulement de larve.

À 14 ans aussi votre enfant a désormais le droit de rédiger un testament. J'imagine déjà le pire. Junior va insister pour que son vieux toutou plein de puces et sa suce porteuse de tous les microbes de la terre, soient légués a l'Institut Armand-Frappier. S'il ne donne pas son corps à la Science, ce ne sera pas pour mieux fuir, mais tout simplement parce qu'au temple de la Science, il a préféré le Musée de cire.

En tant qu'héritier de votre fortune, votre enfant ne sera plus tenu responsable de vos dettes. Appliquez le principe au déficit du gouvernement et voilà les futures générations vouées à un bel avenir. Elles pourront hériter de nos routes, nos hôpitaux et nos écoles sans jamais en payer le prix.

Cet amendement pose toutefois un nouveau problème: qui payera les dettes si les héritiers en sont dispensés? Pour de plus amples renseignements, appelez à la Chambre des notaires. En voilà une bande que le nouveau Code civil remplit d'aise et fait beaucoup travailler. C'est pourquoi si jamais votre héritier ne s'est pas encore branché sur son choix de carrière, encouragez-le à devenir notaire plutôt que pompiste. Et négociez dès aujourd'hui une réduction sur ses frais de service.

* * *

Tout se joue avant 77 ans

■ Une copine m'a fait cadeau d'un merveilleux petit livre récemment. L'ouvrage s'intitule *Guide pour parents inquiets ou comment aimer sans se culpabiliser*. Il est le fruit d'années de recherches du docteur Michel Maziade, un spécialiste en psychiatrie infantile de Québec et en ce qui me concerne, un saint homme.

Sidéré par le taux affreusement élevé de culpabilité chez les parents québécois, le docteur Maziade leur conseille de se calmer les nerfs. Les enfants viennent au monde avec un tempérament plaide-t-il et bien avant l'influence parentale, ce tempérament dicte leur conduite. Autre découverte: Tout ne se joue pas avant cinq ans comme on le croyait depuis cent ans. Tout se joue tout le temps et le passé aussi tourmenté fut-il, est moins important que les possibilités illimitées du présent.

Désolé chers parents mais la partie de plaisir ne fait que commencer.

Le gouvernement néo-zélandais n'a pas eu le choix

Lorsque, en 1984, le gouverment néo-zélandais s'est brutalement retrouvé en face de la realité, il n'a pas eu le choix. Puisqu'il n'avait plus accès à des crédits internationaux à taux raisonnables, le pays a été forcé, veux veux pas, d'entreprendre une sévère cure d'amaigrissement.

Nous n'avons qu'une faible idée, au Canada, de l'ampleur des réformes économiques et financières entreprises là-bas.

Entre 1984 et la fin de 1992, on relève au moins 97 mesures précises destinées à assainir les finances publiques et à rétablir la compétitivité de l'économie. Rythme affolant qui a quelque peu diminué en 1993; malgré cela, on y a encore ajouté une bonne dizaine de dispositions au cours des douze mois qui se terminent.

Toutes ces mesures, qui ont chambardé la société néo-zélandaise, émanent autant des travaillistes de centre-gauche que des conservateurs de centre-droite.

On a touché à tous les secteurs imaginables; cela va de la déréglementation de l'industrie du taxi à la vente des aéroports en passant par la libéralisation du marché des valeurs mobilières et la suppression des offices de commercialisation des produits agricoles.

En gros, on pourrait distinguer quatre grandes têtes de série.

D'abord, les mesures budgétaires: compressions dans les transferts aux particuliers et aux entreprises, y compris dans les subventions; imposition de tickets modérateurs; meilleur contrôle des dépenses de l'État, ce qui inclut des licenciements massifs dans la fonction publique, le gel de l'embauche, et, surtout, des critères de productivité beaucoup plus exigeants pour les fonctionnaires qui restent en poste... et veulent le rester.

Ensuite, une profonde réforme de la fiscalité, comprenant notamment une baisse considérable des taux d'imposition sur le revenu des particuliers, la supression des abris fiscaux, et l'imposition d'une TPS. C'est la voie que le ministre Michael Wilson a essayé de suivre, au Canada, mais sa tentative s'est soldée par un échec sur toute la ligne.

Puis, un désengagement de l'État dans tous les domaines où on a jugé qu'il n'avait pas d'affaire. C'est-à-dire déréglementation massive et privatisations. Une trentaine de sociétés d'État, la plupart déficitaires, ont été vendues à des entrepreneurs privés. Sur le front monétaire, le gouvernement a laissé flotté le dollar et a laissé le marché fixer le taux d'intérêt, tout en accordant une autonomie complète à la banque centrale.

Enfin, des mesures destinés à accroitre la productivité de l'économie, et dont l'aspect le plus spectaculaire concerne le «déréglementation du marché du travail», euphémisme qui masque, dans la vraie vie, l'anéantissement virtuel du pouvoir syndical.

C'est, on en conviendra, tout un programme (et encore, esquisse très sommairement). Voyons-en les détails et, surtout, comment les Néo-Zélandais ont appris à vivre avec ces bouleversements.

La recette néo-zélandaise



CLAUDE PICHER

Thérapie de choc en Nouvelle-Zélande

Simplement pour énumérer et décrire sommairement la bonne centaine de réformes qui ont été le lot des Néo-Zélandais depuis huit ans, il faudrait plus qu'une page de journal.

Advenant le cas où le Canada, coincé par ses créanciers internationaux comme l'a été le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, appliquerait la même recette, voici, en vrac, quelques-unes des mesures auxquelles vous devriez vous attendre:

Fontion publique: Nombreuses et douloureuses compressions. Un emploi sur quatre a été supprimé. Les fonctionnaires qui restent se voient attribuer des objectifs de performance s'ils veulent rester en place. Il n'y a pas de pitié pour ceux qui crèvent leurs budgets ou prennent de mauvaises décisions. Les ministères doivent rendre compte, en fin d'exercice, du rapport qualité-prix qu'ils ont offert à la population, en fonction des mêmes critères d'évaluation que l'entreprise privée. Les gestionnaires supérieurs sont libres d'embaucher et de congédier selon les besoins de leur service, exactement comme dans l'entreprise privée; eux-mêmes sont sujets à une évaluation périodique basée sur leur rendement.

Les entreprises privées sont fortement invitées à présenter des soumissions pour une foule de travaux, de l'enlèvement des ordures aux relations publiques à la gestion des systèmes de paie; si les services gouvernementaux ne sont pas capables de livrer la marchandise à meilleur prix que les soumissionnaires du privé, le contrat va à ces derniers, et les fonctionnaires concernés devront se trouver du travail ailleurs. Si ça marche? Croyez-moi, je n'ai jamais vu une fonction publique aussi efficace. Le jour où j'ai visité les bureaux du gouvernement, à Weellington, j'ai vu plein de fonctionnaires au boulot à huit heures du matin! J'ai demandé à une secrétaire s'il y avait quelque chose de spécial. «Oh, mais c'est maintenant comme ça tous les jours», m'a-t-elle répondu.

Il va de soi que de nombreux travaux faits auparavant par des employés d'hôpitaux et d'écoles sont maintenant confiés à l'entreprise privée: cuisine, buanderie, entretien, nettoyage. Seulement à ce chapitre, le gouvernement (et les contribuables) paient 25 p. cent de moins qu'avant, et le travail est de qualité parfaitement comparable, sinon supérieure.

Santé: Imposition d'un ticket modérateur, dont le tarif varie en fonction des revenus du patient. Pour les visites chez le médecin, la gratuité ne subsiste que pour les enfants de cinq ans et moins, venant de familles à revenus faibles ou moyens. Tous les autres paient entre quatre et vingt dollars la visite (tous les montants ont été convertis en dollars canadiens). Un adulte dont le revenu est de 23000 $, et qui a moins de 65 ans, paiera le maximum, soit 20 dollars. Tous les médicaments prescrits font l'objet de frais, qui varient de quatre à quinze dollars par médicament. L'hospitalisation, enfin, fait l'objet d'un ticket modérateur qui peut atteindre 40 $ par jour (si votre revenu dépasse les 23,000 $), avec un maximum annuel de 10 jours par famille.

Programmes sociaux: Les pensions de vieillesse étaient parmi les plus généreuses au monde. L'État offrait aux retraités, à compter de 60 ans, une pension équivalent à 80 p. cent du salaire moyen brut. Le gouvernement a relevé l'âge à partir duquel les retraités sont admissibles (le seuil est haussé graduellement, jusqu'à ce qu'il atteigne 65 ans, en 2001). En outre, le nouveau calcul de la pension est basé sur 65 p. cent du salaire brut, et les retraités qui ont un revenu supérieur à 23000 $ doivent payer une surtaxe pouvant atteindre 58 p. cent du montant reçu. Pour certains, ces mesures ont fait fondre les pensions de moitié. Malgré ces coups de hache, le retraité néo-zélandais a faible revenu reçoit toujours 780 $ par mois. Quant aux régimes d'assurance-chômage et d'aide sociale, ils demeurent en place, mais avec des critères d'accès fortement resserrés. Le robinet du logement social est virtuellement fermé; les habitations à loyers modiques ont été transférées à une société d'État qui a le mandat d'atteindre la rentabilité, et qui devrait être privatisée au cours des prochaines années.

Entreprises: Supression de toutes les subventions aux entreprises, subventions à l'exportation, subventions a la recherche et au développement. Abolition des incitatifs fiscaux. Élimination des barrières commerciales. Aucune exception n'a été permise. Les entreprises néo-zélandaises, même les plus vulnérables, se sont retrouvées dans l'obligation d'affronter la concurrence étrangère sur leur propre marché.

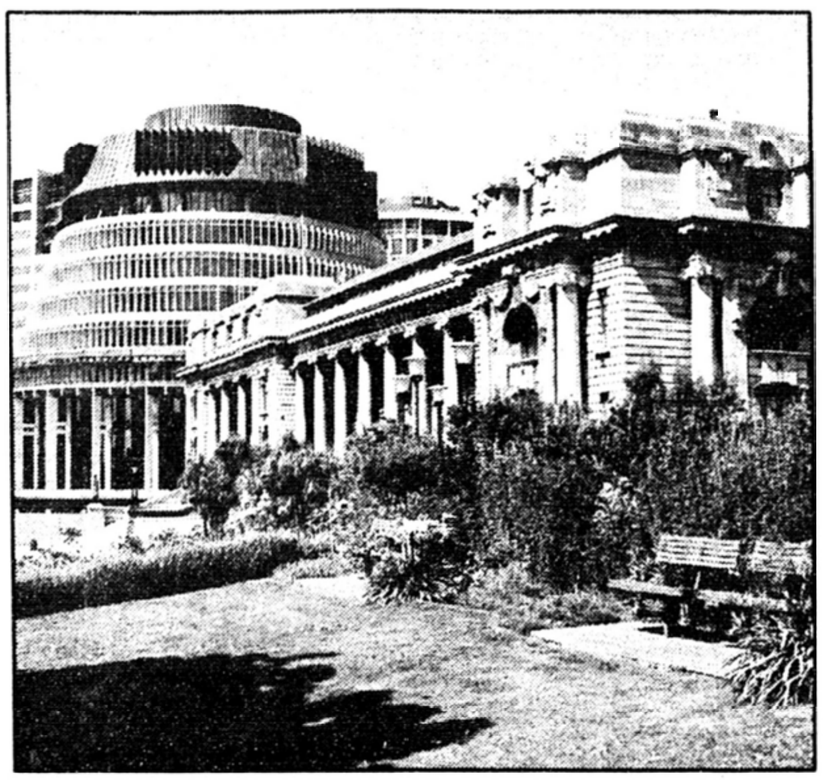
Marché du travail: Libre choix, pour le travailleur, d'appartenir ou non à un syndicat. Possibilité, pour tout travailleur et tout employeur, de négocier salaires, horaires et conditions de travail sans intermédiaire. Cette mesure signifie pratiquement l'extinction du pouvoir syndical. Cela ne veut pas dire que les employeurs peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Des balises ont été introduites pour empêcher les abus en matière de conditions minimales de travail, vacances annuelles garanties d'au moins trois semaines, congés fériés, congés de maladie, congés de maternité, droits de la personne, etc.

Sociétés d'État: Privatisation de presque toutes les sociétés d'État. Entre 1988 et 1992, une trentaine de sociétés d'État ont été vendues au secteur privé, ce qui a rapporté quelque 11 milliards au gouvernement. L'État a vendu des aciéries, des banques, des compagnies de transport (dont Air New Zealand, la compagnie aérienne nationale), la compagnie de téléphone, des sociétés pétrolières, minières, forestières. Le gouvernement considère vendre à l'entreprise privée, au cours des prochaines années, les services postaux, la radio, la télévision, les loteries, les compagnies d'électricité, les logements sociaux.

Éducation: Introduction de frais de scolarité pour les études post-secondaires (avant, c'était gratuit à tous les niveaux, y compris à l'université). Les écoles primaires et secondaires se voient assigner des objectifs de rendement et doivent être administrées comme des entreprises privées; elles sont en compétition entre elles (et avec les écoles privées) pour obtenir du financement gouvernemental. L'école qui obtient les meilleurs résultats au meilleur coût reçoit son financement sans problème.

Fiscalité: Réduction massive des impôts sur le revenu des particuliers. Abolition des abris fiscaux. Introduction d'une TPS de 12,5 p. cent s'appliquant à tous les achats de biens et services, y compris l'alimentation de base.

En bout de ligne, le gouvernement s'en tire avec les mêmes revenus, mais pour le travailleur, l'amputation sur le chèque de paie est bien moins douloureuse. Avant la réforme, si vous aviez une augmentation salariale de 3000 $, vous deviez en remettre 2000 $ au gouvernement; maintenant, c'est 1000 $. Le ministre canadien des Finances, Michael Wilson, s'est amplement inspiré de l'approche néo-zélandaise pour introduire sa réforme fiscale, mais la tentative s'est soldée par un échec: non seulement les impôts sur le revenu n'ont-ils pas diminué, mais ils ont augmenté, tandis que beaucoup d'abris fiscaux demeurent en place et que la TPS canadienne est devenue un véritable monstre administratif.



Au premier plan, le Parlement néo-zélandais, à Wellington. Derrière: le «Beehive», la «ruche», où se situent les principaux bureaux administratifs du gouvernement. L'édifice porte bien son nom, et pas seulement pour des considérations architecturales: les fonctionnaires y besognent dès huit heures du matin.

Apprendre à vivre avec un virage économique à 180 degrés

En un temps exceptionnellement rapide, les Néo-Zélandais ont dû apprendre à vivre avec un virage économique à 180 degrés, comme les Canadiens devront sans doute subir dans les années à venir.

Douillettement maternés du berceau à la retraite par un État-providence généreux qui a multiplié les programmes sociaux (à crédit), ils se sont réveillés, en moins de dix ans, dans un univers dominé par la concurrence, la productivité, la compétivité.

Comment ont-ils vécu ce passage?

La première chose qui frappe l'imagination, c'est le taux de chômage. En dix ans, les Néo-Zélandais ont vu leur taux de chômage passer de 2 à 11,5 p. cent. Il se situe aujourd'hui juste sous la barre des 10 p. cent (ce qui, pour le Québec, serait un objectif fort intéressant; mais pour cela, il nous faudrait créer 106000 emplois).

Le bond est prodigieux, mais en réalité, le taux de chômage néo-zélandais demeure étonnamment bas quand on considère l'ampleur des réformes. Comment?!? Voilà un pays qui licencie un fonctionnaire sur quatre? Qui livre ses entreprises les plus fragiles, pieds et poings liés, à la concurrence internationale? Qui prive brutalement les producteurs agricoles du tiers de leurs revenus? Qui vend toutes ses sociétés d'État à des entrepreneurs pour qui les profits passent bien avant les jobs? Qui torpille les syndicats? Mais bon sang, avec toutes ces mesures, le taux de chômage aurait bien dû se situer à 25 ou 30 p. cent, pas dix!

Oui, c'est vrai, si on examine froidement la situation... sur papier.

Dans la vraie vie, c'est une toute autre affaire. La manière dont les Néo-Zélandais ont réagi à la masse de réformes qui leur sont tombées sur la tête constitue un véritable hommage à l'inépuisable faculté d'adaptation du genre humain!

* * *

Commençons par la fonction publique. Voici une «vérité» que vous avez sans doute déjà entendue, et que tout le monde semble tenir pour acquise: si le gouvernement veut réduire ses dépenses en coupant des postes dans la fonction publique, il ne réglera rien puisqu'il créera autant de chômeurs.

Eh bien, non, ça ne marche pas comme ça, pas dans la vraie vie en tout cas.

«Prenons un employé de l'État typique», me dit un haut fonctionnaire des Finances. «Il a 40 ans, il a reçu une bonne formation, il est sur le marché du travail depuis une quinzaine d'années; il a donc eu le temps d'acquérir une solide expérience, d'établir des contacts, de nouer des relations, de se familiariser avec l'appareil de l'État. Grâce à ses bons revenus, il s'est habitué à un certain train de vie, et il a pu se mettre un peu d'argent de côté. Puis voilà qu'il apprend que son poste est aboli. Pensez-vous une seule minute qu'il va se contenter de l'assurance-chômage et de l'aide sociale?»

Placés au pied du mur, les ex-fonctionnaires ont réagi en démarrant leurs propres entreprises. Plusieurs sont devenus experts-conseils; les sociétés d'État privatisées ont récupéré les éléments les plus brillants. Un groupe d'ancien hauts fonctionnaires des Postes dirige une société privée de messageries qui livre une concurrence terrible à la pesante société des Postes. Beaucoup d'ex-fonctionnaires ont trouvé l'adaptation difficile, mais ils font aujourd'hui deux fois plus d'argent qu'avant tout en étant leurs propres patrons.

Le cas le plus éloquent est probablement celui de la New Zealand Telecom, la société nationale des télécommunications. Société d'État, Telecom employait 26000 personnes, offrait un service pourri (le délai d'attente pour une nouvelle ligne téléphonique pouvait dépasser les six semaines), et parvenait tout juste, bien qu'en situation de monopole, à dégager un maigre profit qu'elle remettait à son unique actionnaire, le gouvernement.

La compagnie a été privatisée en 1990, pour plus de trois milliards. Depuis ce temps, les profits ont quadruplé: aujourd'hui, uniquement en taxes, Telecom remet deux fois plus d'argent au gouvernement que lorsqu'elle était monopole d'État. Depuis un an, ses actions ont grimpé de 71 p. cent.

Le service est exceptionnel, et coûte de 15 à 25 p. cent moins cher qu'avant la privatisation. La productivité a doublé, mais cela s'explique par des licenciements d'une ampleur inouïe: Telecom a remercié la moitié de son personnel, et n'emploie plus que 13000 personnes.

Tout cela est bien beau, mais en bout de ligne, le pays se retrouve quand même avec 13000 chômeurs de plus, non?

Justement, non. La privatisation a aussi introduit la concurrence, y compris dans le service local. Clear, une compagnie rivale où on retrouve des milliers d'anciens cadres et employés de Telecom, fait des ravages; les deux se battent pour offrir le meilleur service au meilleur prix au consommateur néo-zélandais. De nombreux travaux effectués à grands frais, à l'interne, sont maintenant distribués à des entreprises privées (appartenant souvent à d'ex-employés de Telecom, qui sont beeaucoup plus efficaces à la tête de leur PME que comme fonctionnaires).

Clear et les autres compagnies font la même chose. Les PME nées dans cette mouvance engendrent à leur tour des retombées en développant de nouveaux secteurs de recherche. En trois ans, quelque 500 nouvelles PME sont apparues dans le paysage, uniquement dans le secteur des télécommunications; ensemble, elles emploient 30000 personnes, ce qui compense largement pour les mises à pied de Telecom.

Ce n'est pas le seul cas. Le cas d'Air New Zealand est un véritable «success story». Depuis sa privatisation, le compagnie aérienne est devenue une véritable machine à piastres. Cette année, la valeur de ses actions a doublé et, même après cette poussée, elle se vendent à 10 fois le rapport prix-bénéfice (c'est-à-dire pas cher).

Non seulement beaucoup de fonctionnaires se sont recyclés ailleurs, mais ceux qui restent sont plus productifs. C'est le contribuable-conmsommateur qui gagne sur toute la ligne.

* * *

Dans le secteur agricole, la suppression des subventions a déclenché une véritable révolution. Au début, le choc a été terrible: les propriétés ont perdu la moitié de leur valeur, des centaines de fermiers ont déclaré faillite.

Chose qui peut sembler curieuse, la Federated Farmers of New Zealand, de loin le plus important porte-parole des producteurs agricoles avec plus de 45000 membres, a été d'accord dès le début avec la supression des subventions. «Cela a été bien difficile, mais nous ne pouvions plus continuer comme cela», explique le directeur général de l'organisme, Theo Simeonidis.

«Le principal effet des subventions, c'était d'empêcher notre agriculture d'être compétitive. Or, les exportations agricoles sont vitales pour la Nouvelle-Zélande; avec le GATT, tôt ou tard, nous aurions dû affronter la réalité en face. Plus on retardait l'échéance, plus le prix aurait été élevé».

Aujourd'hui, l'agriculture neozelandaise est un modèle de productivité universellement applaudi, et pas un seul producteur, affirme M. Simeonidis, ne voudrait revenir au régime des subventions.

Pendant des années, protégés par leurs subventions, les agriculteurs néo-zélandais ont élevé leurs moutons, tondu leurs moutons, abattu leurs moutons, exporté leurs moutons. Élève, tond, abat, exporte. Recommence.

La perte des subventions les a force à faire preuve d'imagination, à réduire leurs coûts, à améliorer leurs produits, à diversifier leur production. Certes, on a beaucoup travaillé sur la qualité de l'agneau d'exportation, tout en maintenant les prix à des niveaux fort raisonnables, comme vous vous en êtes probablement déjà rendu compte si vous êtes un habitué. Mais ce n'est pas tout.

La Nouvelle-Zélande s'est lancée dans l'élevage du chevreuil sur une vaste échelle. Ce n'est pas, comme en Europe, du chevreuil confiné dans de petits enclos et nourri de fourrage. Avec l'espace dont ils disposent, les éleveurs néo-zélandais peuvent se permettre de laisser leur cheptel s'épivarder dans d'immenses propriétés, se nourrissant à même la végétation. Le goût ressemble bien plus à celui du vrai gibier. Les Allemands adorent. D'ici trois ou quatre ans, attendez-vous, Québécois, à retrouver du chevreuil néo-zélandais dans vos assiettes.

Quant aux Japonais et aux Sud-Coréens, ils adorent le boeuf, mais leurs producteurs agricoles sont incapables d'en fournir de bonne qualité à bon compte. C'est justement la spécialité des Néo-Zélandais, qui font depuis quelques années de ravages sur les marchés asiatiques.

Les Néo-Zélandais aimeraient aussi exporter plus de boeuf au Canada (qui est déjà un important client). Mais le Canada, qui subventionne encore lourdement son agriculture, impose en plus un droit de 25 p. cent sur le boeuf importé, lorsque les importations dépassent un seuil qui pourrait nuire aux producteurs canadiens.

M. Simeonidis est un homme poli. Lorsque nous avons parlé de ce dossier, il n'a visiblement pas livré le fond de sa pensée. Mais son regard en disait long sur ce qu'il pensait d'un pays qui subventionne grassement ses producteurs et qui, en plus, a le culot d'imposer un droit sur les exportations d'un pays qui a supprimé ses propres subventions agricoles! Chose certaine, la Nouvelle-Zélande pourrait facilement porter ce dossier au GATT; le Canada est certain d'avoir l'air pas mal fou...

Quant aux entreprises, elles ont dû apprendre à vivre sans subventions et sans abris fiscaux. Les moins bien préparées n'ont pas survécu; oui, des emplois ont été perdus. «Par contre», me souligne Michael Barnett, directeur général de la Chambre de commerce d'Auckland, «les entreprises les plus dymaniques ont largement profité de l'abolition des barrières tarifaires; elles ont pu ainsi acquérir du matériel de production, de l'équipement, de l'outillage, à bien meilleur prix; leur productivité a augmenté, elles exportent plus que jamais et aujourd'hui, elle créent des emplois bien plus attrayants que ceux que nous avons perdus dans des secteurs moins performants».

* * *

Quant à l'affaiblissement du pouvoir syndical, il n'a en rien contribué à augmenter le chômage. Le taux de chômage est même plus bas aujourd'hui que lors de l'adoption de l'Employement Conract Act, qui libère le travailleur de l'obligation d'adhérer à un syndicat. Sur papier, on aurait pu penser que les employeurs néo-zélandais auraient profité de l'occasion pour *bissonnettiser* leurs entreprises.

Dans la vraie vie, à quelques exceptions près, ce n'est pas ce qui s'est passé. Les entreprises ont enregistré des gains de productivité, les exportations sont à la hausse, l'emploi aussi... les salaires aussi. Sauf qu'ils ne sont plus répartis de la même façon. Les entreprises investissent maintenant dans leur productivité. Les services et les employés les plus performants en profitent; et comme tout le monde veut en profiter, tout le monde performe. Quant aux chefs syndicaux, qui ont tenté de mobiliser les troupes pour faire échec à cette loi, ils n'ont tout simplement pas été suivis par leur base...

Que les écoles, collèges et universités fonctionnent comme des entreprises privées n'est pas une si mauvaise idée que cela. Oh, certes, tout n'est pas rose. Lorsque je suis passé dans la région du Taranaki, au sud-ouest d'Auckland, un débat local faisait rage. Une école primaire, après avoir recueilli le maximum d'inscriptions que lui permettait son budget, a fermé la porte; deux aspirants sont restés sur le carreau. Le directeur de l'école est demeuré inflexible: ces deux inscriptions additionnelles risquent de compromettre le rendement de l'école (et donc, le financement gouvernemental pour la prochaine session), pas question de revenir là-dessus. Les deux élèves ont dû se trouver une autre école, là où il y avait encore de la place...

Par contre, la Loi permet aux collèges et universités de conserver pour elles 90 p. cent des frais de scolarité (jusqu'à 5000 $ par année) exigés des étudiants étrangers. Avant la réforme, la totalité de ces frais allait dans les coffres du gouvernement. Cela a motivé les maisons d'enseignement néo-zélandaises à faire des pieds et des mains pour attirer chez elles des étudiants malais, indonésiens, thaïlandais, polynésiens.

Ce qui fait bien l'affaire des familles riches de ces pays, où les standards des maisons d'enseignement ne sont pas toujours aussi élevés qu'en Nouvelle-Zélande. En deux ans, le nombre d'inscriptions étrangères dans les institutions néo-zélandaises est ainsi passé de 1900 à 5800. Comme les étudiants, en plus de leurs frais de scolarité, doivent apporter avec eux un minimum de 5000 $ pour assurer leurs frais de subsistance pendant la session (la plupart en apportent deux à trois fois plus), l'économie néo-zélandaise a ainsi recueilli 80 millions, dont plus de 20 millions pour les collèges et universités (c'est autant d'argent que le gouvernement n'aura pas à leur verser, et donc il pourra se servir pour permettre d'inscrire davantage d'élèves aux écoles du Taranaki).

Dans la vraie vie, les Néo-Zélandais n'ont visiblement pas apprécié les coups de matraque dans les programmes sociaux, mais semblent les avoir acceptés comme inévitables. Quant aux énormes bouleversements qui ont secoué la fonction publique, l'agriculture, le pouvoir syndical, les subventions aux entreprises, ma foi, il appert que la société néo-zélandaise s'en est tirée sans que le Ciel ne lui tombe sur la tête, au contraire...

1994 ANNÉE INTERNATIONALE DE LA FAMILLE

La famille québécoise type existe-t-elle?



LILIANNE LACROIX

■ La famille québécoise type existe-t-elle?

«Pas de problème! On va vous trouver cela», ont assuré les responsables du Bureau québécois de l'année internationale de la famille.

Avant même qu'elle voit le jour, cette nouvelle année 1994 avait été proclamée «Année internationale de la famille» par l'Assemble générale des Nations unies. Créé par le Secrétariat à la famille, le Bureau a pour mission, pendant cette année, de faire connaitre aux Québécois les réalités et les problèmes des familles et de contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Qui donc, mieux que le Bureau, pouvait parvenir à dénicher ce que je n'avais pu trouver? Oh, des familles, j'en avais bien trouvées, mais celle-ci avait un revenu un peu trop élevé, l'autre pas assez. Ceux-ci lorgnaient le marché des maisons mais n'étaient pas encore propriétaires. Quant à ceux-là, ils avaient eu leur premier enfant hors-mariage ou à un âge un peu trop avancé. Mais où était-elle donc cette fameuse famille-type dont parlaient les statistiques?

Selon les chiffres, la famille-type, la voici:

— Le père occupe l'emploi le plus rémunérateur mais la mère travaille à l'extérieur (c'est le cas de 62 p. cent des mères ayant des enfants d'âge préscolaire et des deux tiers des mères d'enfants de moins de 18 ans).

— Bi-parentale (78,3 p. cent des cas), la famille-type est aussi chapeautée par un couple marié (86,2 p. cent) dont les enfants sont nés au sein du mariage (59,2 p. cent).

— Sept familles sur dix sont propriétaires de leur maison.

Jusque-là, ça va. Vous êtes sans doute des milliers à vous dire que c'est exactement vous, la famille-type. Mais attendez-vous un peu. Ça se corse.

— Le revenu moyen des familles bi-parentales: 49 818 $.

— L'homme moyen s'est marié à 27,8 ans et la femme à 25,9 ans. La femme est devenue mère pour la première fois à 26,05 ans et aura son deuxième bébé à 28,54 ans.

— Pour eux, la famille est extrêmement importante mais ils considèrent que la société, elle, n'y attache pas assez d'importance. Pour la famille-type, les besoins économiques du foyer et le rythme de la vie moderne constituent les facteurs les plus susceptibles de leur créer des difficultés.

Enfin, la famille type a 1,66 enfant mais aurait souhaité en avoir 2,4.

Qui a 1,66 enfant? Une femme enceinte qui en a déjà un. Oui, ça pourrait aller.

Mais qu'il s'avance donc le couple qui veut 2,4 enfants! D'accord! On va être beaux joueurs et oublier ce dernier élément, une de ces aberrations que seuls peuvent produire les ordinateurs qui, eux, n'ont jamais souhaité avoir de progéniture. Si vous croyez répondre à tous autres critères décrivant la famille-type, appelez-nous. Il nous fera plaisir de savoir que vous existez vraiment!

À défaut de la famille-type, c'est finalement une famille qui s'en approche un peu et qui a le mérite d'être plutôt intéressante que le Bureau a dénichée.

Vivant en banlieue de Montréal, Vincent et Vivianne Lapointe ont deux garçons, Arnaud (2 ans et demi) et Nicholas, 5 mois. (Tiens, ça tombe bien! 42,8 p. cent des familles ont deux enfants contre 39,5 p. cent qui en ont un seul et 14,1 p. cent qui en ont trois).

Mieux encore, ils souhaiteraient en avoir un troisième.

Mariés depuis trois ans, ils vivent grâce à un revenu régulier et un revenu d'appoint qui totalisent dans les 60 000 $. Ooops, un peu trop, nous diraient les stats!

Vivianne est violoniste pour l'Orchestre symphonique de Montréal tandis que Vincent, un spécialiste de l'alto, étudie la direction d'orchestre. Depuis deux ans, sa participation comme instrumentiste aux représentations du *Fantôme de l'Opéra*, notamment, lui ont heureusement permis de venir grossir quelque peu les quelque 50 000 $ touchés par sa femme.

«Évidemment, avec ma femme qui gagne le plus haut revenu, on ne peut vraiment pas prétendre être la famille-type, avoue Vincent. Mais chose certaine, on a l'impression de se débattre avec les mêmes problèmes que toutes les autres familles».

Le manque d'argent, le manque de temps, les casse-tête de gardiennage empirés par leurs emplois à horaires irréguliers, souvent de week-end, ressemblent bien aux problèmes habituels aux parents de jeunes enfants. Seulement pour arriver à suivre trois petits cours pré-nataux, ce fut l'enfer.

Il y a d'autres problèmes inhérents au métier. C'est souvent au bord de la nausée que Vivianne a donné ses concerts au début de ses grossesses. Heureusement pour elle, elle n'a pas dû, comme ce fut déjà le cas d'une autre musicienne, quitter l'orchestre pour aller accoucher. Comme elle allaite le petit dernier, ses pauses habituelles, elle les passe, comme bien des nouvelles mères de l'orchestre l'ont fait avant elle, à tirer son lait. Ça, ce sont les aléas du métier, et Vivianne qui doit parfois partir en tournée pour plusieurs semaines, est bien prête à les accepter.

Mais ce qui les déconcerte surtout, ce qui les désespère un peu aussi, c'est cet espoir qu'ils ne peuvent pas vraiment mettre en notre avenir social à cause de ce qu'ils appelle le «manque de vision de nos gouvernants».



Vincent et Vivianne Lapointe vivent en banlieue et ils ont deux enfant: Arnaud, 2 ans et demi, et Nicholas, 5 mois. Le couple souhaiterait bien en avoir un troisième. PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

«On ne semble pas accorder beaucoup d'importance à la famille. Ce manque d'opportunité, de facilité d'avoir des enfants, c'est le problème principal de notre société. À deux, on touche d'assez bons revenus et pourtant, on se sent étouffés. Avec les années, les besoins sociaux et de travail ont changé. Mais les structures, elles ont du retard. On se sent impuissants. Comment faire bouger tout cela si la vision sociale que devraient avoir nos dirigeants n'est pas là?».

Quand on leur parle des allocations à la naissance, ils éclatent.

«Parlons-en des allocations et du fameux 8000 $ pour le troisième enfant... C'est une aberration. Cette mesure n'atteint pas vraiment son but, la classe moyenne, par exemple, n'y trouve guère d'encouragement.»

Des suggestions pour encourager les familles à avoir ce troisième enfant, les Lapointe en ont tout plein:

— Qu'on offre la garderie gratuitement pendant un an pour le troisième enfant. Ou encore mieux, qu'on coupe les frais de garderie pendant 10 ans dans ce cas;

— Qu'on crée certaines exemptions d'impôt pour ces familles;

— Qu'on vous donne le comptant sur l'achat de votre maison à concurrence de 10 000 $.

Cette impression d'être sur un bateau où le capitaine et les officiers ne sont pas à la hauteur les empêchera-t-elle d'avoir ce troisième enfant qu'ils souhaitent?

— Sans doute pas! répliquent-ils en souriant.

* * *

Les problèmes des familles moyennes, leur vie de tous les jours, mais aussi la réalité des familles éclatées, des familles de cultures différentes, des familles monoparentales, l'adoption, les abus, les difficultés économiques et sociales vécues dans les différents milieux, la famille d'aujourd'hui mais aussi celle de demain... c'est en abordant tous les types de famille et tous les groupes d'âge, que *La Presse* tentera, au cours de cette année 1994, de donner un portrait un peu plus clair de ce qu'est vraiment la famille au Québec. En plus de la couverture quotidienne, un article hebdomadaire et un dossier mensuel viendront alimenter notre réflexion sociale en cette année de la famille.

Diète d'après les Fêtes

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Après les repas copieux et riches en calories que l'on a avalés durant le temps des Fêtes, on sent que notre système digestif a été rudement mis à l'épreuve. Comme à chaque année, pour plusieurs, c'est le temps des régimes alimentaires et des séances d'exercice afin de soigner son estomac et retrouver sa taille de guêpe perdue en cours de route.

Pour remettre en place le système digestif après les Fêtes, rien de tel que d'augmenter sa consommation de fruits et de légumes. «Il faut se bourrer de fruits et de légumes. En fait, ils nourrissent mieux. En outre, ils nettoient le système», soutient Mme France Boyte, diététiste à Sainte-Foy.

Vous mangez ordinairement une ou deux portions de légumes et de fruits quotidiennement? Et bien il est recommandé de doubler, voire de tripler votre ration. Le Guide alimentaire canadien va même plus loin et suggère la consommation de 10 à 12 portions par jour.

Parallèlement, il faut boire beaucoup, soit de deux à trois litres de liquides chaque jour: tisanes, jus de fruits et de légumes, bouillons de légumes, potages. De l'eau surtout, afin d'évacuer les toxines.

On doit de plus faire provision de protéines en mangeant trois à quatre onces de volaille, de poisson ou de légumineuses par repas, et mettre de côté les viandes rouges, le thé, le café et l'alcool.

«Maintenir ce régime pendant quelques semaines, afin d'activer le métabolisme basal, ajouter quelques exercices physiques. Mais, sans violence», recommande Mme Boyte qui, pendant plusieurs années, a été conseillère en alimentation auprès des joueurs du club de hockey Les Nordiques de Québec.

Un peu plus d'une heure d'activités physiques (marche rapide, ski de randonnée, exercices sur appareils, etc.) trois fois par semaine suffit, en principe.

Mme Boyte se plait à défendre la théorie du «beau cercle vicieux» que constituent la saine alimentation et l'activité physique. Les effets, l'un sur l'autre, sont bénéfiques. Quand on fait de l'exercice, explique-t-elle, on se sent mieux et on est naturellement porté à manger mieux. Et lorsqu'on mange bien, on est mieux disposé à faire de l'exercice.

Mais il ne faut jamais se donner des objectifs «spectaculaires», car on risque de ne pas persister dans notre démarche. «En matière de changement de comportement alimentaire, c'est l'approche du petit pas à la fois qui est la plus efficace», soutient-elle.

Il y en a qui croit bien faire en s'imposant des régimes draconiens auxquels il manque souvent des éléments essentiels. «Ne prenez pas de risque car il pourrait en résulter une chute d'énergie aussi bien qu'une baisse du moral attribuables à de mauvais choix alimentaires et à une répartition incorrecte des aliments pendant la journée», recommande Mme Boyte.

On peut, si on le désire, consulter une diététiste afin de suivre un régime alimentaire précis, agréable et équilibré. Une consultation assortie d'un programme nutritionnel adapté peut coûter jusqu'à 150 $.

On peut aussi adhérer à un club de mise en forme. La note de frais d'une session personnalisée d'amaigrissement de 10 semaines est d'environ 340 $, selon les tarifs en vigeur dans un studio de gym de la rive-sud de Québec. En revanche, il faut payer 200 $ au même endroit pour un plan collectif d'amaigrissement par workout.

Autrement, là comme ailleurs, on doit verser 180 $ en moyenne par semestre pour utiliser «à volonté» les appareils d'exercice, piscine, sauna, etc. Dépendamment du degré de spécialisation de l'établissement, de l'étendue des services offerts ou tout simplement de la politique de tarification, la cotisation semestrielle peut se chiffre par 330 $. Bref, la marche et le ski de randonnee sont de loin les activites les plus economiques.

Et il faut surtout se souvenir que la pratique d'activités physiques et les régimes alimentaires ne règlent rien sur le champ. Il faut du temps.

L'orange serait originaire du Sud-Est asiatique

On en retrouve la trace en Chine, 2000 ans avant notre ère

Associated Press

PARIS

■ Il est probable que l'orange soit originaire du Sud-Est asiatique. À l'état sauvage, elle se présentait comme un fruit amer à peau épaisse, bien différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. On en retrouve la trace en Chine 2200 ans avant notre ère, puis chez les Sumériens et dans l'ancienne Égypte.

En Afrique du Nord, elle était cultivée depuis le IIe ou le IIIe siècle, bien avant d'être introduite dans le sud de l'Europe par les Arabes aux environs de l'an 1000. Ce n'est qu'au XVIe siècle que l'orange «douce» telle que nous la consommons maintenant (*Citrus sinensis*) fit son apparition dans nos contrées après que les Portugais en eurent rapporté des plants de leurs escales à Ceylan et dans les comptoirs chinois.

Longtemps l'orange restera un fruit réservé aux plus riches et c'était souvent le seul cadeau que les enfants des familles pauvres recevaient à Noël jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Ce n'est en effet que depuis quelques dizaines d'années que l'orange est devenue le fruit fétiche de l'hiver.

À l'achat, choisissez des oranges à peau souple, sans taches ni griffures, formées de vésicules bien pleines de leur huile essentielle. Si le stockage a été trop long, l'épiderme est dur et terne parce que les vésicules se sont vidées.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, une belle couleur orange vif n'est pas nécessairement un critère de maturité. Lorsqu'il s'agit d'oranges cultivées sous les Tropiques, la peau peut fort bien être jaune ou même verte. En effet, la disparition de la chlorophylle et le dépôt intense des pigments rouges se font lorsque les écarts de temperature entre le jour et la nuit deviennent importants, ce qui n'est pas le cas dans les pays tropicaux.

La maturité d'une orange s'apprécie à son jus et non à son épiderme. Grâce à cet épiderme épais, les oranges se conservent sans difficulté pendant plusieurs semaines mais une fois que vous en avez pressé le jus il faut le consommer rapidement car il perd une bonne partie de ses qualités gustatives et de ses vertus nutritionnelles par oxydation au contact de l'air.

On trouve deux principaux types d'oranges sur les marchés: les Blondes et les Sanguines.

Parmi les Blondes on distingue les qualités «Navel» possédant un ombilic. Fruits typiques de table, ce sont les variétés les plus vendues. Les autres Blondes sont des fruits à jus.

Les Sanguines sont des oranges à bouche dont la peau et la pulpe sont plus ou moins rouges. Elles étaient très à la mode il y a une vingtaine d'années. À noter, enfin, l'existence des demi-sanguines, dont la plus célèbre est la Maltaise, au goût exceptionnel et qu'on appelle la «Reine des oranges».

Comme tout agrume, l'orange se caractérise par une chair juteuse, faiblement énergétique (45 calories aux 100 grammes) et riche en vitamine C, stimulante, antifatigue. Elle en recèle 50 mg aux 100 grammes, soit de quoi couvrir plus de la moitié du besoin quotidien. Elle fournit aussi des quantités intéressantes de calcium (d'autant mieux assimilé par l'organisme qu'il est accompagné d'une bonne quantité de vitamine C et d'acides organiques), du potassium en abondance et un large éventail de vitamines du groupe B dont les rôles sont divers: elles jouent sur l'équillibre nerveux et l'utlisation des sucres par l'organisme. Ses fibres, efficaces sur le transit intestinal, sont bien tolérées.

TOUT POUR LA SALLE DE BAIN ET L'ÉCLAIRAGE
3 000 000 $ DE STOCK
FAILLITE FAILLITE FAILLITE
DE 65 À 75% DE RÉDUCTION SUR LE PRIX COURANT
- TOUT POUR L'ÉCLAIRAGE: LUSTRES, PLAFONNIERS, APPLIQUES MURALES, SUSPENSIONS HALOGÈNES (MURANO, ALBÂTRE, SCALINI), SPOTS SUR RAIL, APPAREILS D'ÉCLAIRAGE POUR SALLE DE BAIN ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER.
- PLUS DE 10 000 APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- ÉCLAIRAGISTE SUR PLACE
- BAINS RÉGULIERS, BAINS TOURBILLON ET BAINS THÉRAPEUTIQUE, LAVABOS, TOILETTES À MÉCANISME SILENCIEUX, BIDETS. - PLUS DE 400 ROBINETS MARQUES DE PRESTIGE
SEULEMENT LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JANVIER
576, BOUL. GUIMOND, LONGUEUIL - TÉL.: 928-1616
TRANSIT HERA - LIQUIDATEUR
2037047-527

Cartes de souhaits
Remerciements
Invitations
Faire-part
Tableaux
Pour le plaisir de s'exprimer en BEAUTÉ
Photos illustrant les plantes décrites dans
La Flore Laurentienne
du frère MARIE-VICTORIN
Aussi: aquarelles, encres de Chine, collages, textes de poésie et autres.
EXCLUSIF—PERSONNALISÉ—SIGNÉ
OUELLETTE marie-anne liliane NICHOLE
Atelier Bagatelle enr. 1100, premier rang Saint-Edouard, Saint-Prosper-de-Champlain (Québec) G0X 3A0
(418) 328-8154
2020836-527

DES CRIMES ET DES HOMMES

Brigands de jadis et naguère

Au siècle dernier, les parents de Donald Morrison ont fui l'Écosse pour le Québec, ceux d'Eddie Guérin ont fui le Québec pour les États-Unis. Tous deux devinrent de célèbres hors-la-loi, le premier s'entourant même d'une légende toujours vivante. Ce Robin des Bois avait pour forêt de Sherwood les bois des Cantons de l'Est, Guérin écuma les villes de Chicago, Londres et Paris. L'un était un rat des champs, l'autre un rat des villes. Ni l'un ni l'autre ne manquaient de panache: la presse quotidienne, encore naissante, fit ses choux gras de leurs aventures. Cent ans plus tard, par un juste retour des choses, nous évoquons ces chers disparus...

Le cow-boy bien-aimé



DANIEL PROULX
collaboration spéciale

Le 8 avril 1889, dans un article intitulé «Le farouche meurtrier», *La Presse* annonce à ses lecteurs qu'elle a dépêché un reporter au Lac Mégantic «où se développe en ce moment une des expéditions les plus bizarres, les plus extraordinaires qu'il soit possible d'imaginer...»

Que se passe-t-il donc là-bas? Le juge Dugas, de Montréal, y est déjà en compagnie de deux bonnes douzaines d'agents de police pour mettre la main au collet d'un jeune forban de 28 ans qui se moque des autorités depuis trop longtemps, «qui porte constamment une carabine et deux revolvers et qui affirme qu'il ne se laissera pas prendre vivant...»

Donald Morrison est connu là-bas comme le loup blanc, on compare déjà son épopée à celle du plus célèbre bandit du moment, l'Américain Jesse James.

Le jeune homme est fils de pionniers écossais qui, comme beaucoup d'autres, ont fui leur terre natale asujettie par l'Anglais pour s'établir dans ce coin perdu d'Amérique. Une affaire complexe de remboursement d'hypothèque fait qu'un beau jour, la ferme familiale est passée aux mains d'un prêteur du nom de McAuley. Le fils Morrison s'est adressé aux tribunaux mais en est sorti Gros-Jean comme devant.

Les choses ne s'arrangent pas, voilà que la ferme passe aux mains de cultivateurs francophones du nom de Duquette. Donald s'entête, il occuppe les lieux avant d'en être chassé par le shérif...

On n'évitera pas l'irrémédiable. Quelque temps plus tard, une main criminelle met le feu à la grange des Duquette. Peu de temps après, un inconnu fait un carton sur la maison des mêmes, ratant de peu la maîtresse des lieux. La pendule, bien précieux entre tous, aura moins de chance...

Les autorités font deux et deux, Morrisson est aussitôt pointé du doigt. On ne saura cependant jamais si ces mauvais coups ne sont pas le fait de l'usurier McAuley qui aurait ainsi voulu se débarrasser du jeune homme qui ne cesse de le harceler. Bien qu'un tel comportement de la part de Morrison ne surprendrait personne: il a mené huit ans durant la vie de cow-boy dans l'Ouest américain, il a l'habitude de se promener un revolver à la ceinture. Bref, ces années western lui ont laissé un goût de la liberté et un savoir-faire certain dans le maniement des armes à feu.

Un homme à abattre

Morrison prend le maquis, un avis de recherche est émis mais, par sympathie ou par crainte, personne n'ose l'interpeller. L'affaire aurait pu trainer ainsi indéfiniment si, un beau jour, un certain Jack Warren ne s'était présenté au juge de paix Joseph Morin pour lui offrir ses services. Cet Américain a un lourd passé de contrebandier mais en ces temps héroïques, on n'est pas trop exigeant sur la moralité des volontaires qui s'offrent à faire respecter la loi et l'ordre. Voilà bientôt notre aventurier d'opérette muni d'un permis de port d'arme.

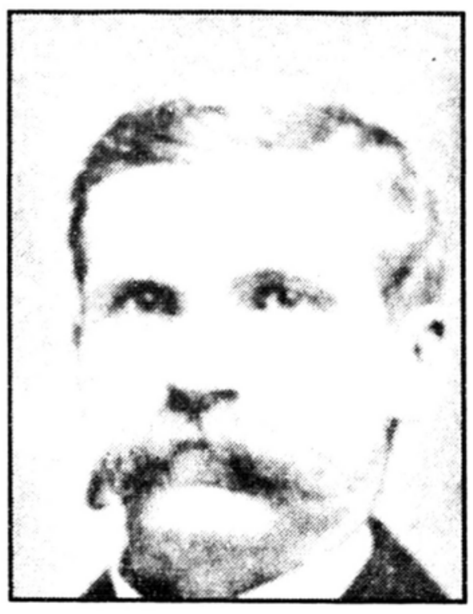
Ce grand parleur, à qui on a donné carte blanche, tarde à se mettre en chasse. Il fanfaronne plutôt dans les rues de Lac Mégantic, ivre et armé, affirmant à qui veut bien l'entendre qu'il ne tardera pas à faire la peau au héros du pays. Le 22 juin 1888, manque de pot, il tombe nez à nez sur sa proie qui dégaine plus vite que lui et lui loge une balle à la tête.

En moins de quelques semaines, les exploits du «cow-boy du Lac Mégantic» font le tour de la province. La presse anglophone n'hésite pas à dénoncer les abus des usuriers à la McAuley qui étranglent le paysan. Tout ce boucan ne change rien à rien, Morrison continue à vivre en marge des lois des mois durant, logeant ou mangeant chez l'habitant, ou dormant à la belle étoile.

Cette situation ne saurait durer. On ne bafoue pas ainsi la Justice, on ne se rit pas ainsi des autorités en toute impunité. Le gouvernement du Premier ministre Mercier n'est pas très populaire, les bonnes âmes adressent leurs reproches aux plus hautes instances.

Il faut faire quelque chose, la saga de Morrison risque de prendre des allures de symbole. On met sa tête à prix: trois mille dollars, c'est une fortune pour l'époque.

Donald Morrison.



Le policier MacMahon





Morrison dégaina plus vite que Warren.

C'est alors que le juge Dugas et ses hommes débarquent en Estrie. Le fameux détective Carpenter est de la partie mais la tâche ne s'annonce pas facile. L'envoyé de *La Presse* prévient le lecteur: «Une armée ne pourrait effrayer les personnes qui donnent de la nourriture au fugitif car ces familles écossaises considèrent Morrison comme un martyr et se font un cas de conscience de le protéger, disant qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes».

Les soudards montréalais n'y vont pas avec le dos de la cuiller, n'hésitant pas à prendre la population en otage. Les paysans qui refusent de parler sont expédiés illico dans une prison de Sherbrooke d'où ils ne sont pas près de sortir. Quarante-cinq mandats du genre sont émis par le juge Dugas.

Le pays est ratissé, une soixantaine de militaires et de policiers de Québec viennent prêter main-forte au corps expéditionnaire montréalais.

L'étau se resserre

La rumeur circule bientôt sur la reddition probable du fugitif, très sensible au sort fait à la population. Une rencontre secrète est organisée en plein bois entre lui et le juge. Le journaliste du *Star* de Montréal, un certain Spangaardt, par trop sympathique à la cause du premier, en est tenu dans l'ignorance. Le reporter de *La Presse* tient un scoop: Morrison est prêt à capituler si sa terre et les 900 dollars qu'on lui aurait escroqués lui sont rendus et si on promet de ne pas le poursuivre en justice.

Le juge oppose une fin de non recevoir a ce «beau grand gaillard à la figure intelligente». Notre journaliste n'a pas été moins impressionné, il en parle en termes élogieux: «ce nouveau Rob Roy, ce singulier martyr de la persécution légale, ce héros des bois tel qu'en rêvait Walter Scott.»

Morrison ne s'en tirera pas. Un géant du nom de MacMahon, qui fait dans le 1m90 et est detective de son état, se met à l'affût près de la maison du père du fugitif. Le métis Pierre Leroyer, un guide de chasse reconnu, l'accompagne. Leur longue attente porte ses fruits: le 21 avril, le diable se pointe. Les Colt .45 et une Winchester crachent le feu. Morrison, blessé à une jambe, est maîtrisé par MacMahon. On le transporte sur une civière de fortune jusqu'à la gare la plus proche puis on le fait monter dans le train de Sherbrooke.

L'heure du châtiment

Le premier ministre et procureur général de la province, Honoré Mercier, se méfiant sans doute de la popularité de Morrison auprès des siens, tente en vain de faire instruire le procès à Québec. C'est donc à Sherbrooke, en octobre 1889, que l'accusé comparait devant ses pairs.

Grâce à une souscription publique, ses amis ont pu amasser les mille cinq cents dollars qu'a demandés l'avocat Greenshields, celui-là même qui a défendu Louis Riel. Son client, plaide-t-il, a agi en légitime défense. Warren clamait à tout venant qu'il lui ferait son affaire, celui-ci n'a pas eu d'autre choix que de tirer le premier quand ils se sont trouvés face à face.

Le jury le déclare coupable d'homicide involontaire et fait appel à la clémence de la Cour. Le juge Brooks le condamne néanmoins à 18 ans de réclusion au bagne de Saint-Vincent-de-Paul, en banlieue de Montréal.

Cinq ans plus tard, le 18 juin 1894, *La Presse* informe ses lecteurs que le forçat Morrison est sur le point d'être gracié. Affaibli par des grèves de la faim répétées, tuberculeux, il quitte sa geôle en ambulance pour l'hôpital Royal Victoria où il s'éteint bientôt. «Son dernier voeu a été exaucé, écrit un journaliste. Ce qu'il désirait, c'était de mourir en liberté...»

Sa dépouille est expédiée dans son cher patelin. L'irréductible Morrison était mort, sa légende pouvait naître.

Eddie Guérin, suite et fin



Chicago May et Eddie Guérin

Le nom d'Eddie Guérin a déjà paru dans cette page: nous avons raconté son extraordinaire évasion du bagne guyanais de l'île du Diable où il avait notamment comme codétenu le fameux capitaine Dreyfus. Des lecteurs s'étaient enquis du personnage, mais nous savions alors peu de choses de lui. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'achever le tableau.

Le bonhomme fait son entrée dans la chronique policière le 25 juillet 1888, par la grande porte s'il-vous-plaît. Il en est en effet question à la une du *New York Times* où on nous informe qu'il a été capturé à Londres, à la suite d'une chasse à l'homme effrénée. Il est bien connu de ce côté-ci de l'Atlantique. Six ans auparavant, il avait été impliqué dans le hold-up d'une banque de l'Illinois et on le disait associé à des truands notoires comme George Carsons et Horace Hovan.

Le *Times* précise que ce Canadien français d'origine est audacieux et acharné, d'un physique agréable et de manières raffinées. On le dit toujours armé. Il avait quitté les États-Unis en 1887 après avoir purgé une peine d'emprisonnement au Pennsylvania Penitentiary.

Son arrestation à Londres n'aura pas de conséquences trop fâcheuses pour Eddie puisqu'on le retrouve en France où, cette fois, il est condamné pour le vol de 247 000 francs à la Banque de France. Il est libéré de la prison de Riom, en Auvergne, le 24 mai 1889, puis déporté aux États-Unis.

À cette même époque, une jeune Irlandaise du nom de Beatrice Desmond débarque à New York. Elle est belle comme le jour, on lui donnerait plus que ses 13 ans. Elle épouse Dal Churchill, un bandit notoire associé à la bande des Dalton. La voilà veuve deux ans plus tard, son mari a été lynché à la suite d'un vol de train raté.

Elle gagne Chicago et y mène une vie de demi-mondaine avant de rentrer en Angleterre en 1897 où elle se lie à deux cambrioleurs notoires, les Kid John McManus et Dutch Gus Miller.

À cette même époque, Eddie est aussi à Londres. Il sort une fois de plus d'une prison française où il avait échoué à la suite d'un vol commis à Lyon. Il s'amourache de la belle Beatrice qui s'appelle maintenant «Chicago May». Les deux vont faire une bien jolie paire...

Ensemble, avec McManus et Miller, ils mettent au point un coup qui fera tout un boucan. Le 28 avril 1901, le *New York Times* annonce à la une que la veille, trois hommes armés et masqués se sont introduits dans les bureaux de l'American Express, à Paris, près de l'Opéra, et ont maîtrisé le gardien de nuit avant de faire sauter l'un des coffres et de mettre la main sur une trentaine de mille francs.

Miller est épinglé dans la capitale française une semaine plus tard, les arrestations d'Eddie et de May suivent bientôt. Le procès est instruit en mars 1902, les sentences tombent trois mois plus tard: Miller et Eddie en prennent pour la vie, May pour cinq ans. McManus a entre temps fui au Canada, il y sera arrêté pour vol en 1902 et expédié au pénitencier de Kingston.

Eddie avait fait parler de lui au cours du procès. Il avait sauté à la gorge de Miller, devenu témoin à charge. Enfin, il y avait eu ce long et passionné baiser de May, à la fin des auditions, qui croyait ne plus jamais revoir son Eddie...

C'était sans compter sur la force de caractère de notre héros. En mai 1905, il parvient à s'évader de son terrible bagne guyanais qu'immortalisera, dans un best-seller publié soixante ans plus tard, Henri Charrière, dit «Papillon».

Il gagne successivement la Guyane hollandaise puis les États-Unis. Quelques mois plus tard, il foule de nouveau les pavés de Londres et retrouve May. Mais il y a un os: un truand du nom de Cubine Jackson lui a succédé dans le coeur de sa belle.

Les autorités françaises, mises au courant de sa présence à Londres, demandent son extradition mais les tribunaux anglais s'y refusent quand Eddie démontre qu'il est citoyen canadien et partant, sujet britannique. Qu'à cela ne tienne, May s'y prendra autrement pour l'évincer: Jackson lui loge une balle dans la peau...

Eddie s'en tire, pas May ni son nouvel amant. Ils écopent quinze ans de réclusion pour tentative d'assassinat. Relâchée en 1918, May, qui a pris bien des rides, doit se ranger des voitures. Dix ans plus tard, elle publie ses mémoires mais ne connait pas un succès égal à celui d'Eddie qui a fait un malheur en librairie. Elle ne s'en relève pas: un an plus tard, elle s'éteint dans l'anonymat le plus complet.

La gloire littéraire d'Eddie ne le convainc pas de s'assagir, il est arrêté plusieurs fois pour des vols de toute sorte. En 1936, le 7 novembre plus précisément, un entrefilet de *La Presse* nous apprend qu'il a élu domicile à Chicago. Il a 75 ans, il est pauvre et malade. Mais sa bonne étoile ne l'a pas quitté. Sa soeur vient de décéder, elle lui laisse en héritage la coquette somme de 3 000 $...

Que fait l'heureux héritier de son pactole? Il regagne l'Angleterre pour y mourir de sa belle mort, le 5 décembre 1940, dans une institution pour personnes âgées, à Bury, dans le Lancashire.

DIMANCHE PROCHAIN:
La naissance d'un mythe

La Presse
Montréal, dimanche 9 janvier 1994
A 9

Monde

Pax britannicus: le Sinn Fein réclame des clarifications

d'après Reuter
BELFAST

Gerry Adams, président du Sinn Fein, l'aile politique de l'Ira, réclame à Londres et à Dublin des «clarifications» sur l'initiative anglo-irlandaise qui vise à mettre fin à un quart de siècle d'affrontements en Irlande du Nord. En l'absence de telles clarifications, les violences politiques pourraient durer encore 25 ans dans la province, ajoute le dirigeant républicain dans une interview publiée hier par le *Irish News*, un journal de Belfast.

«J'ai dit avoir toujours souhaité qu'à la fin du processus de paix il y ait un plan, une proposition que je puisse présenter à la direction de l'IRA, qui contienne des éléments qui puissent l'amener à changer sa position. Je ne dispose pas d'un tel plan. Je n'ai pas en main une telle proposition», a-t-il déploré. Gerry Adams a précisé qu'il avait écrit au premier ministre britannique, John Major, et à son homologue irlandais, Albert Reynolds, pour leur demander de clarifier certains aspects de la déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre. C'est à eux de combler le fossé entre ce qui est demandé et ce qui est proposé, a-t-il dit.

Par ailleurs, l'ancien secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, Michael Mates, a accusé Gerry Adams, le président du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise, d'appartenir au Conseil militaire de l'IRA, l'instance supérieure de l'organisation extrémiste.

M. Adams a immédiatement démenti ces affirmations formulées par M. Mates dans un entretien à l'hebdomadaire The Observer paru aujourd'hui. M. Mates incriminait également dans cette interview Martin McGuinness, le numéro deux du Sinn Fein. «C'est totalement faux. Nous sommes des dirigeants du Sinn Fein, pas de l'IRA. Proférer de telles allégations permet-il d'obtenir la paix et de faire avancer le processus (de paix)?», a déclaré M. Adams.

M. Mates a affirmé: «Tout ce qu'il vous faut savoir c'est que le Conseil militaire de l'IRA compte entre cinq et sept membres, dont deux sont Adams et McGuinness». Il a ajouté que cela ne signifiait pas qu'ils étaient directement mêlés à des actes de terrorisme, mais qu''ils l'orchestrent certainement».

D'autre part, le nationaliste modéré John Hume, homme politique qui entretient les meilleurs contacts avec Gerry Adams en Irlande, a lui aussi déclaré qu'il demanderait à John Major des clarifications parce «le prix à payer au bout de la route est très élevé». John Hume, dirigeant du Parti social-démocrate travailliste d'Irlande du Nord, a déclaré à la BBC qu'il rencontrerait John Major et il l'a invité à faire tout ce qu'il pouvait pour maintenir le processus de paix sur les rails.

Le gouvernement de Londres s'est dit prêt à discuter avec le Sinn Fein si l'IRA abandonne au préalable la lutte armée. Les déclarations de Gerry Adams au Irish News sont sensiblement différentes de la position qu'il avait adoptée lundi dernier devant les militants du Sinn Fein.

Il avait alors estimé que la déclaration anglo-irlandaise contenait un pas «potentiellement important» - «pour la première fois, une reconnaissance par les Britanniques, bien qu'avec de fortes réserves, du droit à l'autodétermination du peuple irlandais dans son ensemble».

Le Sinn Fein, frappé par la censure en Grande-Bretagne et en Irlande, exclu des pourparlers sur l'avenir de l'Irlande du Nord jusqu'à ce qu'il renonce à soutenir la violence, souhaite ouvrir le dialogue dans le cadre d'un «règlement négocié». Il veut également clarifier le problème de la remise des armes de l'IRA et le sort des 700 membres de l'IRA actuellement en prison.

Le secrétaire britannique pour l'Irlande du Nord, Patrick Mayhew, a une nouvelle fois affirmé vendredi qu'il n'y aurait pas de «clarifications» dans l'état actuel des choses car cela reviendrait, a-t-il ajouté, à engager des négociations avec les Républicains sans avoir au préalable mis fin à la violence, a-t-il expliqué.

Entre temps, un commando de paramilitaires protestants a attaqué samedi un pub du quartier catholique de Falls Road, dans l'ouest de Belfast, probablement à l'aide d'un lance-roquettes, sans toutefois faire de blessés, a-t-on appris de source policière. Au moment de l'attaque de nombreux clients étaient présents dans le pub, le «Rock Bar». Aucun n'a été blessé, mais plusieurs d'entre eux ont dû être soignés pour état de choc. L'attaque a été revendiquée par la milice protestante des Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF, interdit) qui a affirmé que des dirigeants catholiques républicains tenaient une réunion dans le pub visé.

Des tranchées pour protéger une radio

d'après AFP
PRETORIA

Des militants de l'extrême droite blanche sud-africaine sont venus aujourd'hui creuser des tranchées et entasser des sacs de sable autour de leur radio, «Radio Pretoria», pour empêcher une éventuelle saisie de son émetteur, a indiqué l'AVF (Front du peuple afrikaner) qui regroupe divers mouvements d'extrême droite.

Créée il y a plusieurs mois par l'extrême droite pour être la voix du «peuple afrikaner», «Radio Pretoria» fonctionne depuis plusieurs mois avec des autorisations temporaires qui ont été renouvelées à plusieurs reprises. La dernière vient à expiration avec l'installation, prévue mardi, de l'Autorité indépendante de radiodiffusion qui va être désormais chargée de répartir les fréquences.

Le porte-parole de l'AVF Stephen Maninger a affirmé que 300 militants de l'Union des mineurs (blancs), membre de l'AVF, étaient venus donner un coup de main pour renforcer la protection de la radio qui émet depuis une unité mobile située sur une colline à une trentaine de km de Pretoria. Les journalistes se sont vus interdire l'accès des lieux.

Selon l'agence sud-africaine de presse SAPA, le «commandant» Willem Ratte, chef d'un groupe para-militaire baptisé le «Commando Boer de Pretoria» serait sur les lieux. Il est recherché par la police depuis qu'une trentaine de ses hommes s'étaient emparés durant 24 heures, le 7 décembre, d'un fort militaire désaffecté près de Pretoria, pour protester contre la mise en place de la première institution donnant à la majorité noire un droit de regard sur la conduite des affaires par le gouvernement blanc, le TEC (Conseil exécutif de transition).

Un autre responsable du «commando boer», le «commandant» Piet Le Roux, a affirmé à l'agence de presse SAPA, que ses hommes étaient décidés à «se battre» pour défendre la station si l'autorisation d'émettre lui était retirée. «Radio Pretoria» émet en afrikaans dans la seule zone de la capitale sud-africaine. Selon son personnel, des réémetteurs doivent prochainement être installés pour étendre sa diffusion à de plus larges zones du Transvaal.

Par ailleurs, le président de l'ANC (Congrès national africain) Nelson Mandela a déclaré hier que les premières élections démocratiques d'Afrique du Sud auraient lieu comme prévu le 27 avril, en dépit des actuels opposants au scrutin qu'il a appelés à ne pas «plonger le pays dans la guerre civile». «Personne ne peut nous empêcher d'avoir cette élection», a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse qui marquait le 82e anniversaire de la création de son mouvement et visait à célébrer 1994 comme «l'année de la libération pour tous les Sud-Africains».

M. Mandela a indiqué que l'ANC allait continuer à tenter de «persuader» l'extrême-droite blanche et le parti zoulou Inkatha de se rallier au scrutin et de participer à «la construction du pays». À ce sujet, le parti zoulou Inkatha a annoncé hier qu'une décision définitive serait prise fin janvier quant à sa participation aux premières élections multiraciales prévues le 27 avril en Afrique du Sud. La décision sera arrêtée lors d'une «conférence spéciale générale» des militants qui se tiendra les 29 et 30 janvier, a indiqué le dirigeant de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, dans un communiqué.



Abed El-karim El-Hinnawi, père d'un garçon de 20 ans tué par des soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Djebalya, clame sa douleur au cours de la cérémonie célébrée à la mémoire de son fils dans la bande de Gaza.
PHOTO AP

Yitzhak Rabin n'exclut pas un retrait de tout le Golan

d'après AFP et Reuter
JERUSALEM

Yitzhak Rabin n'a pas exclu hier un retrait complet du Golan en échange d'une paix totale avec la Syrie.

Interrogé par la radio militaire sur ce que serait sa position si la Syrie faisait une proposition en ce sens, le premier ministre israélien a répondu: «J'ai uniquement parlé jusqu'à présent d'un retrait dans le Golan et non de tout le Golan et telle est ma position. Si la question devait se poser, nous devrions en discuter».

Il a estimé que dès à présent, le gouvernment pourra faire passer une loi au parlement pour un «retrait dans le Golan» dont il n'a pas précisé l'étendue. Le Golan avait été conquis à la Syrie en 1967 et le parlement israélien a étendu en 1981 la loi israélienne sur ce plateau où vivent aujourd'hui quelque 12 000 colons aux côtés de 16 000 druzes.

M. Rabin a souligné qu'Israël ne cherchait pas seulement à parvenir à un accord de paix avec Damas, mais à un véritable «traité de paix» impliquant une «normalisation des relations». «Jusqu'à aujourd'hui, la Syrie n'a pas expliqué ce qu'elle entend par paix tout en exigeant un retrait complet israélien du Golan et le démantèlement de nos implantations. Elle n'a toujours pas accepté l'idée d'une paix complète avec des relations diplomatiques, la libre circulation des personnes et de biens», a poursuivi le premier ministre.

Il a réaffirmé qu'un «accord avec la Syrie ou avec les Palestiniens constitue la clef d'un règlement de paix» au Proche-Orient. «La Jordanie ne peut se permettre d'ouvrir la voie et encore moins le Liban», a estimé M. Rabin. Le président syrien, Hafez el-Assad, doit s'entretenir le 16 janvier à Genève avec le président Bill Clinton notamment des moyens de faire avancer les négociations israélo-syriennes qui n'ont toujours pas enregistré de progrès depuis leur début en novembre 1992.

D'autre part, un parlementaire de la droite israélienne a déclaré hier que l'armée mobilisait les réservistes pour un mois à compter du 22 février, pour coincider semble-t-il avec son retrait de la bande de Gaza. Eliezer Zandberg, du Tsomet, a déclaré à la radio que le retrait durerait environ un mois et deux jours et a confirmé l'information sans autre détail.
«J'ai vu le document qui dit que les soldats sont convoqués pour une période de réserve aux dates que vous avez auparavant mentionnées», a-t-il dit à la radio. «Ce sont les dates auxquelles, dans le cadre du service, ils mettront en oeuvre l'évacuation de Gaza», a-t-il ajouté.

Le vice-ministre des Affaires étrangères, Yossi Beilin, a démenti ces propos. «Bien sur nous voulons nous retirer de Gaza, et le plus rapidement possible, mais nous ne le ferons ni le 22 ni le 23 si jusque-là les négociations n'ont pas pris fin». Les négociations entre Israël et l'OLP sur le retrait des troupes israéliennes de Jéricho et de la bande de Gaza devraient reprendre lundi en Égypte.

La France impose la Bosnie au sommet

JACQUES HASDAY
de l'Agence France-Presse
BRUXELLES (OTAN)

Le sommet de l'OTAN, qui devait être dominé lundi et mardi à Bruxelles par les relations entre l'Alliance atlantique et l'Europe de l'est, à l'initiative des Américains, portera également sur l'ex-Yougoslavie, à la demande de la France, au risque de n'aboutir qu'à une répétition de principes déjà approuvés.

Les Américains, qui avaient été critiqués à l'OTAN pour le «manque de leadership» de l'administration Clinton, ont fait trois propositions majeures à leurs alliés pour ce 13ème sommet, qui se tient à leur initiative: le Partenariat pour la paix, la création de structures militaires plus souples pouvant servir aux Européens, et la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive.

Le long travail de préparation du sommet a porté essentiellement sur ces trois thèmes, qui ont suscité un certain consensus, du moins sur les principes. Mais à la dernière minute, la France a coupé l'herbe sous les pieds des Américains en lançant une offensive diplomatique demandant aux 15 autres États membres de «réfléchir à une nouvelle initiative» pour relancer le processus de paix en ex-Yougoslavie.

Mais aucune solution-miracle sur la Bosnie n'est attendue du sommet, qui devrait se borner à réaffirmer l'engagement de l'OTAN à lancer des frappes aériennes, si l'ONU en fait la demande, et à mettre en oeuvre un éventuel plan de paix. Pressé de questions sur la Bosnie, le secrétaire général de l'OTAN Manfred Woerner a manifesté une certaine irritation en répétant que le sommet devait porter sur les trois points principaux proposés par Washington qui n'ont pas de rapport direct avec l'ex-Yougoslavie. «Ce sont ces questions qui vont dominer le sommet», a-t-il dit.

La France et les États-Unis se sont souvent affrontés au sein de l'OTAN ces dernières années. Sortie de la structure militaire intégrée en 1966, la France avait notamment critiqué la domination américaine sur l'OTAN, cherchant à favoriser l'émergence d'une «identité européenne de défense». Face aux propositions américaines de Partenariat pour la paix, la France n'a pas élevé d'objections. Ce projet, qui sera approuvé lors du sommet, vise à renforcer la coopération concrète entre l'OTAN et ses anciens adversaires de l'Europe orientale, sans heurter la Russie par une adhésion précipitée des pays de l'Est à l'OTAN.

Les Américains souhaitent que le sommet indique clairement que les chefs d'État et de gouvernement souhaitent un élargissement de l'OTAN, sans précision de date, de critères d'éligibilité ou de noms de pays. Dans les différents projets de déclaration finale du sommet en anglais qui circulent à Bruxelles, il est indiqué soit que les chefs d'États «réaffirment que l'Alliance reste ouverte à l'adhésion d'autres pays européens» soit qu'ils «s'attendent et se féliciteraient de l'extension de l'OTAN qui atteindrait les Etats démocratiques situés à l'Est, dans le cadre d'un processus évolutif».

Les Américains souhaitaient aussi que le sommet décide de la création de «groupes de forces interarmées combinées» (CJTF), mais ils ont dû se résigner à ce que le sommet se contente seulement d'en accueillir favorablement l'idée, a-t-on indiqué de source diplomatique.

Ce concept a pour but de mettre des moyens de commandement, de renseignement, des avions-radars de l'OTAN à la disposition, par exemple, de l'Union de l'Europe occidentale (UEO - les Douze de la Communauté européenne moins l'Irlande et le Danemark) pour une opération de maintien de la paix à laquelle les États-Unis ne souhaiteraient pas s'associer.

DÉPÊCHES

IRAK
Bilan de l'embargo

■ Près de 400 000 Irakiens, dont un tiers d'enfants de moins de cinq ans, sont morts à cause des «injustes» sanctions des Nations unies, a annoncé hier l'agence de presse officielle irakienne. Cette information est tirée d'un bilan établi par le ministère irakien de la Santé.

CORÉE DU NORD
Langage ferme

■ Deux sénateurs américains ont déclaré hier que les États-Unis n'accepteraient pas une unique inspection des sites nucléaires nord-coréens connus mais exigeraient l'accès à des centrales suspectes et même à des décharges et lieux d'entreposage.

TOGO
Calme relatif

■ La police et l'armée togolaises patrouillaient hier dans les rues de Lomé, où l'on n'entendait plus que des coups de feux occasionnels, après des combats qui ont fait au moins 58 morts, selon le dernier bilan, depuis mercredi soir. Les autorités du Togo ont imputé l'agression à des éléments venus du Ghana voisin mais ce pays a fait état samedi du bombardement par le Togo de la ville-frontière d'Aflao, jeudi soir, et a vivement protesté auprès de Lomé.



Contre l'exploitation

Balais transformés en lances de combat, un groupe de femmes des services d'entretien a fait le siège de la résidence du premier ministre de l'Inde, P. V. Narasimha Rao, pour exiger une meilleure qualité de vie et de meilleures conditions d'emploi. PHOTO REUTER

La bataille fait rage autour d'Agdam

d'après AFP
MOSCOU

De violents combats faisaient rage hier dans la région d'Agdam contrôlée par les Arméniens, alors que les forces azerbaïdjanaises tentaient de reprendre la ville stratégique tombée aux mains des forces séparatistes il y a six mois, selon des agences.

L'agence azerbaïdjanaise Touran a rapporté que les troupes azerbaïdjanaises se trouvaient aux abords d'Agdam, située immédiatement à l'est du Nagorny-Karabakh, région indépendantiste de l'Azerbaïdjan peuplée majoritairement d'Arméniens. Agdam avait été le QG de l'armée azrbaïdjanaise combattant sur le front du Karabakh.

Cette poussée des forces de Bakou pour la prise d'Agdam marque le point culminant de l'offensive lancée par l'Azerbaïdjan depuis la mi-décembre après l'échec des négociations de paix entre Arméniens et Azéris. Quelque 80 000 personnes vivaient à Agdam, mais ses habitants ont fui la ville le 23 juillet dernier à la suite de l'avancée des forces arméniennes. La prise d'Agdam avait constitué une défaite majeure des troupes gouvernementales d'Azerbaïdjan en six ans de guerre contre les séparatistes arméniens.

Des centaines de personnes ont été tuées au cours des trois dernières semaines dans la contre-offensive menée par Bakou pour reprendre le territoire contrôlé par les Arméniens, qui représente environ 20 p. cent du pays et couvre la partie est, jusqu'à la frontière iranienne.

L'Azerbaïdjan a assuré vendredi avoir repris 40 des 170 km de la frontière azerbaïdjano-iranienne, conquis l'an dernier par les forces du Nagorny-Karabakh, au sud de cette région, affirmation démentie par les Arméniens. Selon le ministère azerbaïdjanais de la Défense, cité par l'agence russe Interfax, les Arméniens ont lancé une vaste offensive contre le village de Marzili, dans le district d'Agdam, alors que de violents combats se déroulaient dans la région de Fizouli, au sud.

Cette offensive intervient alors que le président azerbaïdjanais Gueidar Aliev doit faire face à une pression intérieure en vue de la «libération» des territoires pris par les Arméniens et pour l'amélioration des conditions de vie dans cette république ravagée par six années de guerre. Gueidar Aliev a été élu chef de l'État en octobre dernier, quatre mois après le départ de son prédécesseur le président Aboulfaz Eltchibey qui a été chassé du pouvoir par une rébellion militaire née des défaites des troupes azerbaïdjanaises au Nagorny-Karabkh.

À tire-d'aile...

Le pic qui se prenait pour un colibri



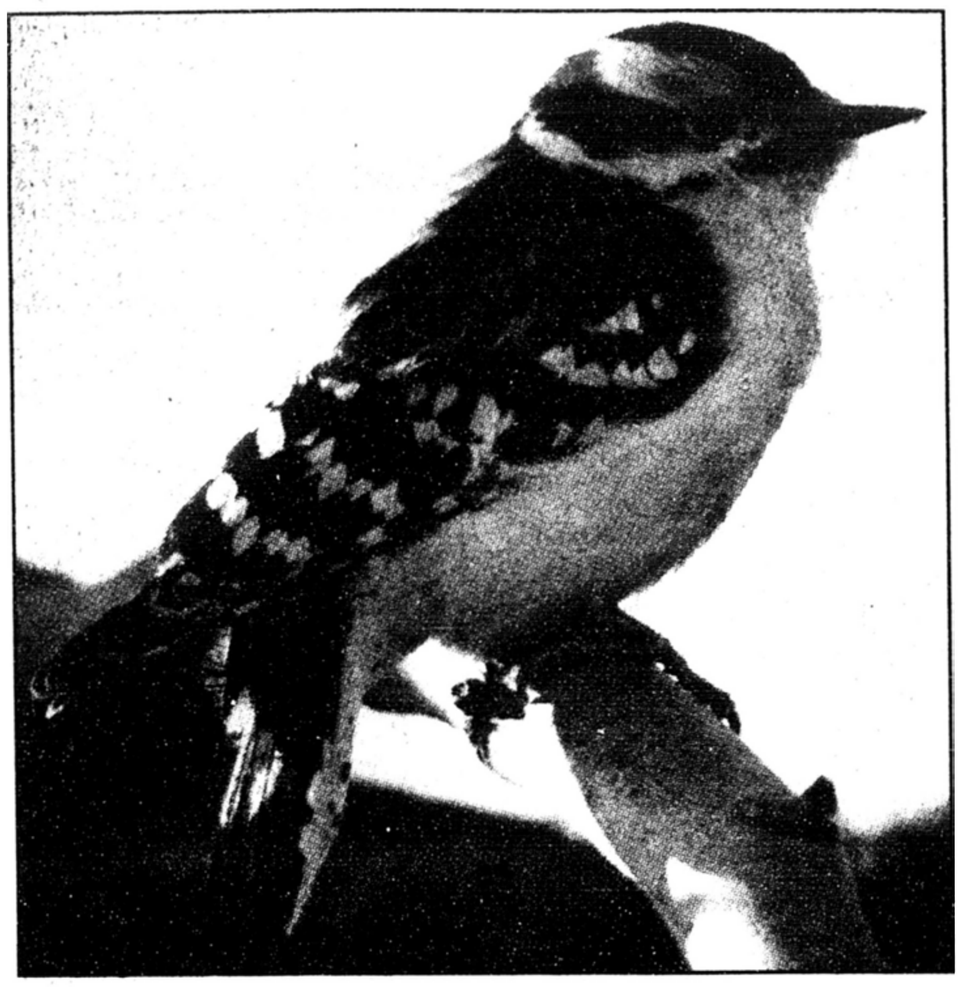
PIERRE GINGRAS

«Je vous envoie une photo d'un pic chevelu mâle se nourrissant dans l'abreuvoir à colibri, écrit Irène Chagnon de Saint-Julie. J'ai d'abord cru qu'il cherchait des insectes qui auraient pu s'y trouver, mais même après avoir nettoyé l'abreuvoir, il est revenu, et parfois, jusqu'à dix fois par jour.

«Est-ce fréquent d'observer une telle soif de nectar chez les pics? L'eau ne manquait pourtant pas. La mangeoire à colibri est située à quelques mètres seulement d'un étang ou les oiseaux allaient se baigner.»

Au cours d'une entrevue, au téléphone, Mme Chagnon a signalé qu'il lui est arrivé à maintes reprises de voir le mâle crier à l'endroit de la femelle comme s'il voulait l'inciter à se nourrir, elle aussi, à la mangeoire aux oiseaux-mouches.

Voilà un comportement qui étonne. En effet, on aurait pu s'attendre à ce que se soit un pic maculé qui se prenne pour un colibri puisqu'il se nourrit souvent de sève. La réputation de notre petit «vampire» n'est plus à faire. Pas moins de 258 espèces d'arbres, dont plusieurs conifères, figurent parmi ses victimes qu'il perfore de petits trous disposés en lignes parallèles sur le tronc. Le pic mineur (photo ci-contre) et une trentaine d'autres espèces d'oiseaux forent des trous en quête de sève ou profitent de ceux qui ont été creusés par d'autres.

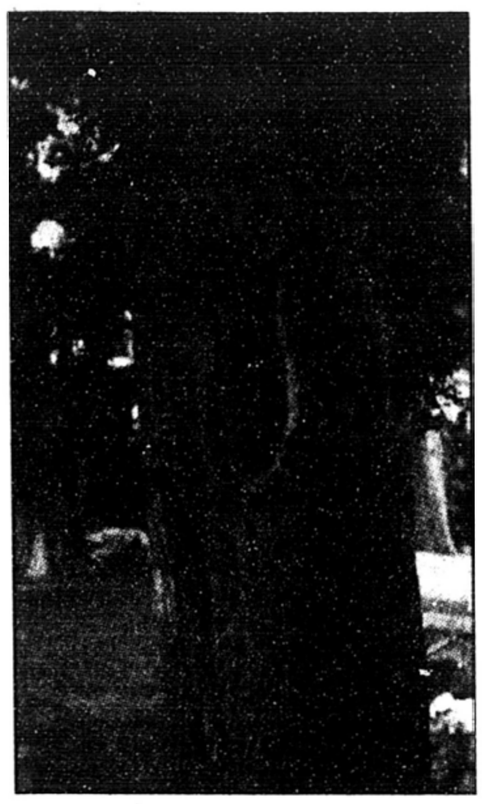


Par contre, les chercheurs nous indiquent que le pic chevelu (et la photo, qu'on ne peut malheureusement publier en raison de difficultés techniques, ne laisse pas de doute à ce sujet) ne fait pas de trous dans l'écorce des arbres même s'il lui arrive d'aller boire la sève qui suinte de plaies causés par d'autre pics. Mais il n'est pas le seul. En plus du colibri qui est particulièrement friand de sang végétal, font aussi partie de ce groupe d'opportunistes les jaseurs des cèdres, les gros-bec errants, les sitelles, les parulines couronnées et les bruants à gorge blanche, pour ne nommer que ceux-là. Signalons aussi que plusieurs espèces sont aussi attirés vers ces petits orifices parce que de nombreux insectes s'y donnent rendez-vous.

Quant au pic chevelu, son régime alimentaire est composé à 75 p. cent d'insectes nous dit la *Audubon Society Encyclopedia of North American Birds*. Et il remplit bien son rôle de «pic-bois», semble-t-il, puisque plus de la moitié de ces insectes sont des larves qui forent le bois. Résident permanent, le pic chevelu cherche à l'année longue ses proies sous l'écorce ou encore en creusant dans le bois.

Le pic mineur: il n'est pas le seul à faire des trous aux arbres; une trentaine d'autres espèces s'y adonnent.

PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*



Attention, grand pic au travail!

■ Je me souviens d'un article au sujet d'un grand pic qui attaquait un arbre auquel tenait beaucoup un lecteur.

Un responsable d'un club d'ornithologues dont j'ai oublié le nom m'avait écrit par la suite parce qu'il trouvait que j'avais exagéré la dimension du trou de ces pics. Il avait en partie raison, du moins si on se fie à la documentation scientifique à ce sujet. En forêt, certains de ces trous m'avaient paru énormes.

Or après avoir écrit ce papier, j'ai constaté que les orifices creusés par ce pic sur une pruche à deux pas du chalet familial, dans la région de Mont-Laurier, étaient en effet de dimensions plus modestes que je ne l'avais cru. Pourtant cette photo de Claudette et d'André Simard, de Saint-Antoine, est éloquente. L'animal a fait son travail de forage en mars dernier sur un tuya (cèdre) en mars dernier à 1,5 mètre du sol. On compte aussi une douzaine de trous plus petit sur l'arbre mais les dimensions de celui qui apparait sur la photo sont les suivantes: profondeur, 13 cm; largeur, 9 cm; longueur, 27 cm.

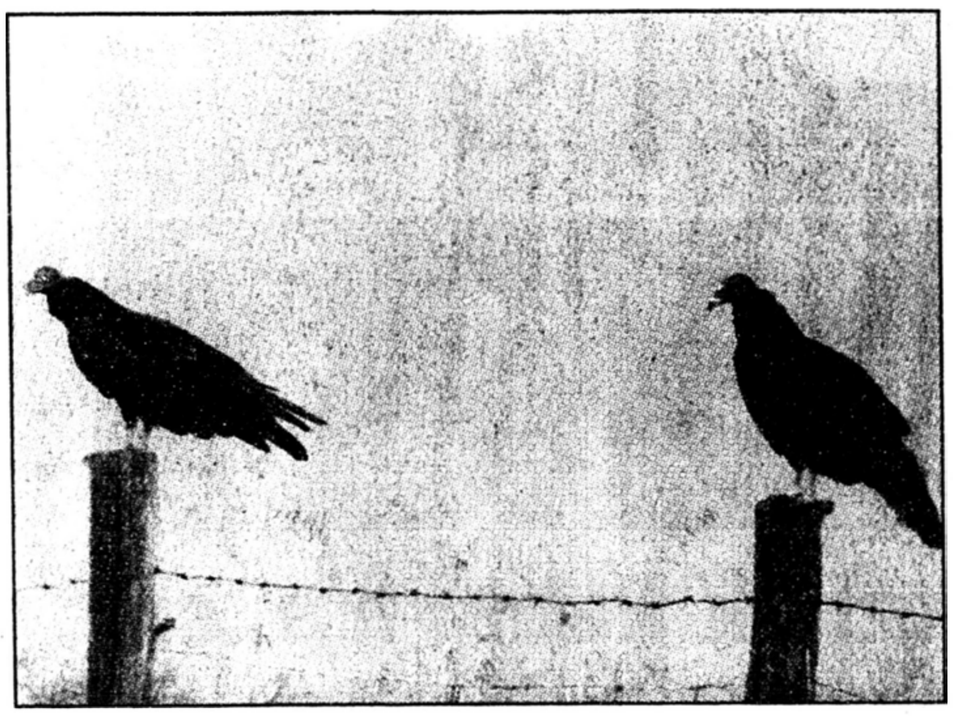
Urubus à tête rouge en vue, de Saint-Cléophas à Saint-André

■ Certains se souviendront de la récente chronique consacrée aux urubus de Saint-Cléophas, dans la région de Joliette.

Mme Bellerose y mentionnait qu'on avait observé au cours d'une seule journée jusqu'à 14 de ces rapaces que l'on imagine beaucoup plus comme faisant partie de la faune mexicaine que de celle du Québec. Tout laisse croire que la prolifération des urubus dans cette région serait le résultat d'une pratique agricole particulière. Les nombreux éleveurs de poulets de la région jettent avec le fumier les carcasses des volatiles morts dans leurs poulaillers. Lorsque ce fumier est épandu dans les champs, les urubus se présentent au festin. Ci-contre une des photos réalisées par Mme Bellerose. Sur une autre photo, malheureusement trop sombre pour être reproduite, on peut distinguer 12 urubus sur autant de poteaux de clôture.

Par ailleurs, Marie-Paule Shaffer-Levac écrit à ce sujet en mentionnant que les urubus ont commencé à faire leur apparition dans le coin où elle passé l'été, à Saint-André-Est, un peu en aval du barrage de Carillon, sur l'Outaouais.

«Beaucoup de poissons sont déchiquetés en passant dans les turbines et leur carcasses se retrouvent sur le bord de l'eau, écrit-elle. Les corneilles et les goélands en font leur régal. Cette année ils ont dû partager leur repas avec des «vautours à tête rouge». Nous voyons ces oiseaux pour la premières fois. À la fin d'août, notre neveu en a compté 26 d'un seul coup.»



Écologie et environnement...

Des reptiles en péril au Québec

DANIEL GAGNON
collaboration spéciale

Qu'est-ce qu'un reptile? La plupart d'entre nous répondraient que les serpents, les crocodiles, les tortues et les lézards sont des reptiles. La faune herpétologique du Québec (l'herpétologie est la science qui traite des reptiles) est très pauvre, mais elle existe! Elle compte 16 espèces de couleuvres et de tortues. S'il n'y a pas de serpents venimeux ni de lézards au Québec, j'aurais bien cru qu'il en était autrement lors de ma première excursion de camping au parc de la Gatineau, lorsque j'avais huit ans.

À cette occasion, j'ai vu ma première couleuvre d'eau. Je m'étais penché pour voir ce qui pouvait bien bouger dans l'herbe près du bord de l'eau. Ma réaction initiale fut fulgurante: déguerpir. Mais je me souviens d'avoir été impressionné par la grosseur de cette couleuvre (en la regardant s'éloigner à la nage). Son diamètre équivalait à celui d'une grosse banane et elle faisait plus d'un mètre de longueur.

Si les tendances actuelles ne changent pas, la couleuvre d'eau, ainsi que huit autres espèces de reptiles sur les 16 disparaîtront à plus ou moins brève échéance. Elles sont considérées comme des espèces menacées. Leur situation est bien précaire. Pourquoi des reptiles sont-ils en péril au Québec? Pour savoir ce que l'on considère une espèce animale ou végétale menacée, il faut se référer à la loi 108, qui vise la protection de nos espèces menacées ou vulnérables. Selon cette dernière, «la taille de leurs populations ou leur aire de répartition, ou les deux à la fois, sont restreintes ou ont grandement diminué». Plusieurs facteurs sont responsables de ces déclins. Notons surtout la perte ou la dégradation des habitats, la surexploitation de l'espèce, les polluants, les maladies et la prédation.

Quelle est l'importance écologique de ces animaux? Outre le fait que chaque espèce vivante est unique et mérite d'être préservée, les reptiles jouent un rôle écologique important dans les chaines alimentaires des milieux naturels, particulièrement celles des milieux humides. C'est là où on retrouve le plus grand nombre d'espèces québécoises. La plupart d'entres elles deviennent la proie de rapaces et de mammifères carnivores, transmettant ainsi à ces animaux l'énergie qu'ils ont accumulée en mangeant eux-mêmes de plus petits animaux — grenouilles, ménés, insectes et mollusques — et des plantes, dans le cas des tortues.

Les reptiles sont des animaux à sang froid. Ils dépendent des conditions de température extérieure pour régler leur température corporelle. La plupart des gens les associent aux régions chaudes et pensent immédiatement à l'alligator de la Floride et aux serpents venimeux des tropiques. Les visiteurs du Biodôme de Montréal penseront plutôt aux caïmans et à l'anaconda qu'ils y ont vu. Pourtant, certains reptiles sont très abondants au Québec. Qui ne connait pas la couleuvre rayée, aux bandes longitudinales noires et jaunes? Cette espèce de couleuvre est le reptile le plus largement distribué dans notre province. Elle est présente au nord jusqu'à la rivière La Grande de la baie James, et jusqu'à Havre-Saint-Pierre sur la Côte-Nord. Cette vaste distribution s'expliquerait en partie par le fait que les oeufs sont incubés et éclosent à l'intérieur de la mère, augmentant ainsi les chances de survie des jeunes. Toutes les tortues habitant le Québec pondent des oeufs, habituellement dans le sable en bordure des rivières et des lacs. Ces oeufs sont souvent la proie de ratons laveurs. Il arrive même parfois qu'ils n'éclosent tout simplement pas, ayant été pondus trop tard dans la saison.



Les patrons visibles sur la carapace de cette jeune tortue géographique expliquent l'origine de son nom, par analogie avec les tracés d'une carte géographique.

PHOTO DANIEL GAGNON, *collaboration spéciale*

Chez nos sept espèces de couleuvres, deux sont considérées menacées. Une de ces espèces, la couleuvre d'eau, peut être assez commune à certains endroits très spécifiques de l'Outaouais, soit dans les comtés de Pontiac, de Gatineau et de Labelle. Je l'ai observée à quelques reprises sur les bords des lacs du parc de la Gatineau. Toutefois, mes dernières excursions en canot sur le lac Lapêche, au même parc, n'ont pas révélé de traces de cette espèce. L'autre espèce menacée est la petite couleuvre brune. Elle ne se trouve qu'aux environs de Montréal. Apparemment, beaucoup de ses anciens habitats sur l'île Perrot et sur l'île de Montréal ont disparu. J'ai vu cette petite couleuvre, de moins de 40 cm, pour la première fois sur l'île Bizard il y a trois ans. On la trouve encore dans quelques endroits ayant conservé leur végétation naturelle. Les parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal servent bien la cause de la conservation de cette espèce. Tout le centre de l'île Bizard, occupé par un très beau boisé, plusieurs zones marécageuses et un grand marais, est maintenant un parc de la CUM. Des aménagements pour le public sont en cours de construction, dont une grande promenade en bois traversant le marais.

Chez nos neuf tortues, les sept espèces susceptibles d'être désignées menacées sont très peu connues du public. Malgré des années de recherche, je n'en ai trouvé qu'une seule espèce en milieu naturel au Québec. Il s'agit de la tortue géographique. On la nomme ainsi à cause des patrons complexes de lignes jaunes sur fond verdâtre des écailles de sa carapace, que certains comparent aux détails d'une carte géographique (voir la photo). Cette espèce ne se retrouve que dans la rivière des Outaouais, où l'on connait deux populations distinctes, dont une au lac des Deux-Montagnes. Encore une fois, les parcs de la région de Montréal, ayant des parties riveraines, aident à sa conservation.

Saviez-vous que la tortue luth, la plus grosse tortue marine au monde, se trouve parfois en haute mer dans l'embouchure du golfe du Saint-Laurent? Beaucoup plus grosse que les fameuses tortues des iles Galapagos, elle peut peser jusqu'à 680 kg, soit le poids moyen de 8 hommes, et mesurer près de 2 m de longueur. La tortue luth ne pond pas au Québec, mais apparemment plus au sud, à partir de la Caroline du Sud. Elle se nourrit essentiellement de méduses. Plusieurs dangers la guettent. Souvent, elle confond des débris de plastique flottants — des sacs et des bouteilles — avec sa proie, la méduse, et meurt asphyxiée. Parfois, elle se prend dans les filets des pêcheurs. Comme tous les reptiles, cette tortue respire de l'air; prisonnière d'un filet, elle se noie. Le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (le CSEMDC) la juge «en danger de disparition» depuis 1981.

Quel est le facteur principal responsable de la diminution des populations de reptiles menacés au Québec?

■ Répondez à la question ci-haut et gagnez une paire de billets pour visiter le Biodôme et le Planétarium. Deux bonnes réponses seront choisies au hasard chaque vendredi.

Adressez vos réponses à:
Chronique écologie et environnement
Biodôme de Montréal
4777, ave Pierre-de-Coubertin
Montréal, Québec
H1V 1B3

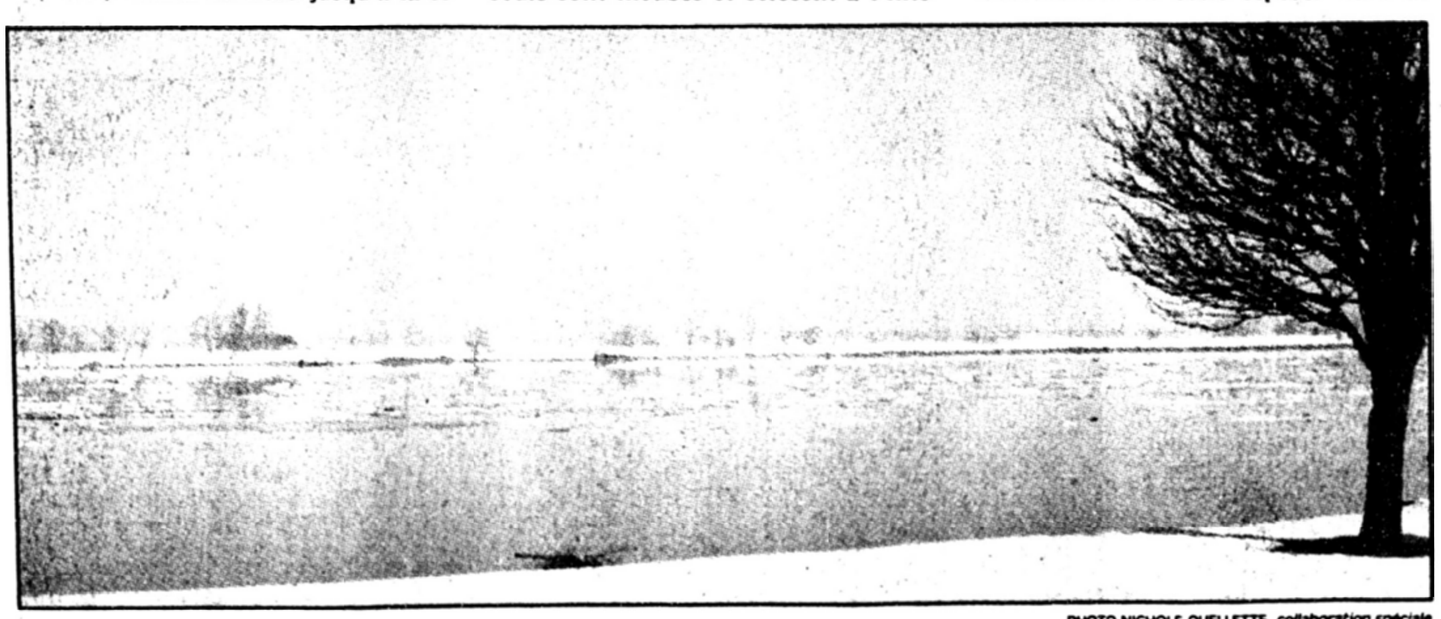


PHOTO NICHOLE OUELLETTE, *collaboration spéciale*

■ **L'archipel d'Hochelaga marque la fin de la section d'eaux rapides du Saint-Laurent, la base du socle qui supporte les vasques des Grands Lacs, et le pied de l'escalier rocheux par où les eaux supérieures descendent à la mer. Le fleuve a désormais atteint un niveau où il pourra couler tranquillement à travers une grande plaine alluvionnaire jusqu'au moment où ses eaux rencontreront le butoir de la marée, c'est-à-dire jusqu'au lac Saint-Pierre. Les conditions du milieu y sont particulières à la fois dans le temps et l'espace. L'eau glisse lentement entre des rivages d'argile à blocaux, d'argile à *Leda*, d'argiles marines stratifiées, et, depuis Lanoraie et Contrecoeur vers l'est, au travers des sables à *Saxicava*. Sur tout ce parcours, le fleuve entoure de nombreuses îles sans élévation, qui ne sont que des parcelles de la plaine alluvionnaire environnante. Très élevé au printemps après le départ des glaces, il baisse régulièrement pendant l'été. Durant l'hiver, toute cette section est couverte d'une épaisse couche de glace, avec des amoncellements parfois énormes dans les endroits resserrés.**

Extrait tiré du volume *La Flore laurentienne*, par le frère Marie-Victorin, dernière impression 1993, copyright Les Presses de l'Université de Montréal, 928 pages, 1968. La photo est une collaboration spéciale de Nichole Ouellette, une artiste de Saint-Prosper-de-Champlain. Identification de la plante: Marcel Blondeau, botaniste.

Daniel Gagnon est directeur de la recherche au Biodôme de Montréal et professeur à l'UQAM.